



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des ressources naturelles

RNNR • NUMÉRO 021 • 2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 1^{er} avril 2014

Président

M. Leon Benoit

Comité permanent des ressources naturelles

Le mardi 1^{er} avril 2014

•(0845)

[Traduction]

Le président (M. Leon Benoit (Vegreville—Wainwright, PCC)): Bonjour à tous.

Je présume que vous savez tous que le comité va siéger sans interruption pendant les 24 prochaines heures et peut-être même plus longtemps. C'est certainement...

Monsieur Regan, vous invoquez le Règlement?

L'hon. Geoff Regan (Halifax-Ouest, Lib.): Je me demandais simplement quel jour c'était aujourd'hui? Quelle est la date d'aujourd'hui? J'ai oublié.

Le président: Monsieur le greffier, on est quel jour aujourd'hui? J'ai tendance à perdre le fil.

Bon, ça n'a pas très bien marché.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Geoff Regan: Désolé.

Le président: C'est le 1^{er} avril n'est-ce pas? Oui, d'accord. Il faudrait que je sois plus convaincant. La prochaine fois, j'essaierai de faire mieux.

Sur ce, bonjour à tous. Nous nous réunissons aujourd'hui — espérons que nous ne serons pas là toute la journée — pour poursuivre notre étude sur les avantages pancanadiens du secteur pétrolier et gazier de l'économie.

Nous avons cinq témoins aujourd'hui. Je vais commencer par M. Jason Myers, président et chef de la direction des Manufacturiers et exportateurs du Canada. Bienvenue.

De l'Institut canadien des engrais, Roger Larson, président, et Emily Pearce, directrice, Relations gouvernementales. Bienvenue à vous.

De l'Association canadienne des producteurs pétroliers, Janet Annesley, vice-présidente. Bienvenue.

Par vidéoconférence de Vancouver et à titre personnel, Robyn Allan, économiste. Bienvenue.

Par vidéoconférence de Calgary et à titre personnel, Michael Priaro, ingénieur. Bienvenue monsieur.

Nous allons vous entendre dans l'ordre inscrit sur le programme que je viens de lire. Je vous demanderais de vous en tenir à sept minutes ou moins. Nous allons commencer par les Manufacturiers et exportateurs du Canada.

Monsieur Myers, à vous la parole.

M. Jayson Myers (président et chef de la direction, Manufacturiers et exportateurs du Canada): Merci beaucoup, monsieur le président. Bonjour à tous.

Je voudrais vous parler d'une analyse que nous avons effectuée sur les avantages économiques, pour le secteur manufacturier canadien

en particulier, de l'exploitation des sables bitumineux et des investissements qui y sont faits. Je serais toutefois heureux de traiter d'autres aspects de l'exploitation des ressources ou des sources d'énergie et de leurs retombées économiques, pour le secteur manufacturier en particulier.

L'analyse que nous avons réalisée est fondée sur une analyse des entrées et des sorties de Statistique Canada. Notre analyse s'appuie, non sur des prévisions économiques, mais sur des projets qui ont été approuvés ou qui sont en chantier. Surtout, elle est fondée sur l'expérience acquise au cours des 10 dernières années. Pendant ce temps, nous avons essayé de faire en sorte que les fabricants partout au pays puissent tirer profit des occasions qui découlent de l'exploitation des sables bitumineux.

Le chiffre d'affaires du secteur manufacturier au Canada est intimement lié aux investissements qui sont faits dans les sables bitumineux et aux dépenses d'exploitation des projets en cours. Les sables bitumineux se distinguent d'autres opérations pétrolières et gazières en ce sens qu'il s'agit d'opérations manufacturières. Les projets dans les sables bitumineux assurent une demande continue pour des produits et services — pour l'entretien, la réparation et d'autres dépenses d'exploitation. La demande en produits manufacturés est portée à la fois par les nouveaux investissements et par l'entretien, la réparation et les dépenses d'exploitation en continu.

Je crois que les membres du comité ont reçu un résumé de notre rapport. Le rapport complet, dont je vais mettre en relief quelques points, est disponible à www.cme-mec.ca. Je voudrais simplement souligner quelques extraits du rapport.

La demande en produits manufacturés, qu'ils soient importés ou fabriqués au Canada, est restée relativement stable au cours des 10 dernières années. Ce n'est pas tellement difficile de prévoir la demande. Pour chaque dollar qui est investi dans un nouveau projet dans les sables bitumineux, 62 ¢ sont dépensés sur des produits manufacturés, dont 28 ¢ sont attribués à la production intérieure et 34 ¢ à l'importation. Pour chaque dollar dépensé en entretien, réparations et exploitation, environ 30 ¢ sont attribués aux produits manufacturés: 16 ¢ pour la production intérieure et 14 ¢ pour les produits importés.

Les produits manufacturés dont les projets dans les sables bitumineux ont besoin s'étendent du matériel lourd — pour la construction, les opérations minières et l'excavation — au matériel de transport lourd en passant par l'acier structurel, les tuyaux, les pompes et les valves. Comme je l'ai indiqué, ces éléments font partie de l'infrastructure des projets et sont nécessaires pour l'entretien, la réparation et l'exploitation en continu. La demande se fait sentir dans tous les secteurs des opérations manufacturières.

Permettez-moi de vous donner quelques statistiques. En 2012, la dernière année pour laquelle nos statistiques sont complètes, 49 milliards de dollars ont été investis dans les sables bitumineux dont 28 milliards étaient de nouveaux investissements, y compris 7,6 milliards d'achats de produits manufacturés au Canada. Vingt-et-un milliards de dollars ont été consacrés à l'entretien, à la réparation et à l'exploitation dont 2,9 milliards de dollars ont été dépensés sur des produits manufacturés au Canada. La somme des deux s'élève à 10,5 milliards de dollars, ce qui correspond au travail de 105 000 années-personnes. C'est surtout l'Ouest canadien qui en a profité: environ 66 % est attribuable à l'Alberta et la Saskatchewan, mais près de 10 % provenait du Québec et 14 à 15 % de l'Ontario. Les provinces maritimes y ont également trouvé leur compte, dans le domaine des métaux fabriqués en particulier.

Les retombées se font donc sentir à l'échelle nationale.

● (0850)

En fait, au cours des 15 dernières années, de 1997 à 2012, plus de 300 milliards de dollars ont été investis dans les sables bitumineux, dont 173 milliards en nouveaux investissements et 118 milliards en entretien, réparation et exploitation. Au total, la demande en produits manufacturés fabriqués au Canada s'est élevée à 64 milliards de dollars, ce qui correspond au travail de 640 000 années-personnes.

Les prévisions — et il y en a tout un éventail — indiquent que les nouveaux investissements dans les sables bitumineux d'ici 2030 s'élèveront à un montant entre 972 milliards de dollars et 1,8 billion de dollars. Si ces prévisions se confirment, entre 211 milliards et 387 milliards seront consacrés à l'achat de produits manufacturés fabriqués au Canada, ce qui correspond à entre 2,1 et 3,9 millions d'années-personnes.

Vous trouverez ces chiffres dans le rapport, mais permettez-moi de souligner brièvement quelques éléments. Ces chiffres ne comprennent pas l'immense gamme de services qui sont nécessaires pour la réparation ou l'entretien de ces produits. Ils ne tiennent pas compte des avantages que nous procure le développement des opérations de valorisation et de raffinage en aval. C'est un secteur qui génère déjà environ 2,5 milliards de dollars et crée environ 100 000 emplois au Canada. Ces chiffres ne tiennent pas compte non plus des avantages pour l'ensemble de l'économie canadienne d'avoir à leur disposition un carburant à prix compétitif. Et sans compter les infrastructures et les services publics qui sont fournis grâce aux impôts payés par les sociétés pétrolières. Le rapport ne se penche que sur la demande en produits manufacturés.

Comme je l'ai indiqué, l'histoire ne s'arrête pas là. Premièrement, si ce n'était des sables bitumineux, le ralentissement qu'a subi le secteur manufacturier aurait été beaucoup plus grave. Les sables bitumineux ont probablement sauvé environ 100 000 emplois en 2008 et 2009, puis en 2010 pendant la récession. Les sables bitumineux ont également besoin de nouveaux produits et de nouvelles technologies, ce qui favorise l'innovation et le développement technologique. Des entreprises innovantes vendent leurs technologies dans les sables bitumineux mais également à l'étranger.

Il y a beaucoup d'obstacles: le manque de travailleurs qualifiés, les infrastructures, les règlements qui entravent les échanges commerciaux interprovinciaux, l'innovation... Les décideurs doivent se focaliser sur ces questions. Nous pourrions en parler plus tard, mais je crois qu'il faut mesurer toute l'importance de cette ressource formidable pour la croissance économique à venir au Canada.

Merci.

● (0855)

Le président: Merci, monsieur Myers.

Nous passons maintenant à l'Institut canadien des engrais.

Allez-y, s'il vous plaît, vous avez sept minutes.

M. Roger Larson (président, Institut canadien des engrais): Merci beaucoup, monsieur le président, de m'avoir invité à comparaître devant le Comité des ressources naturelles.

Bonjour, mesdames et messieurs les membres du comité.

Je m'appelle Roger Larson. Je suis président de l'Institut des engrais, et je vous présente Emily Pearce, notre directrice des relations gouvernementales. C'est moi qui vais vous faire l'exposé initial.

L'ICE représente les fabricants d'azote, de potasse, de phosphate et d'engrais souffrés ainsi que les grossistes et entreprises de distribution qui forment la chaîne d'approvisionnement au Canada. Nos membres produisent plus de 25 millions de tonnes d'engrais chaque année. Plus de 75 % de ces engrais sont exportés à plus de 60 pays. Le Canada représente environ un tiers de la production mondiale de potasse et 45 % des échanges mondiaux de cet engrais.

Selon un rapport de Ressources naturelles Canada, publié récemment, la potasse est le minéral ayant la plus grande valeur au Canada. Notre pays produit également une quantité considérable d'engrais à base d'azote. Les États-Unis importent la moitié de leurs engrais du Canada, faisant de notre pays un leader mondial du secteur.

Nous souhaitons profiter de cette invitation à comparaître devant votre comité pour souligner un aspect unique du secteur pétrolier et gazier, soit l'utilisation du gaz naturel dans la fabrication d'autres produits. Cette activité peut, à son tour, créer de l'investissement, de l'emploi et contribuer à faire croître l'économie.

Le gaz naturel est une matière première essentielle à la production d'engrais azoté et une source d'énergie pour le secteur des engrais et d'autres à valeur ajoutée. Environ 6 % de tout le gaz naturel consommé au Canada sert à la production d'engrais. Ce gaz représente environ 20 à 25 % des coûts de la production de potasse et de 70 % à 90 % des coûts de production d'engrais azoté. Avec la production de gaz de schistes aux États-Unis, les exportations de gaz naturel canadien s'en ressentent, d'où l'importance de trouver de nouveaux débouchés, certains d'entre eux étant au Canada.

Cette étude a pour but de considérer des politiques qui permettront aux divers secteurs, y compris celui des engrais, de tirer parti de l'exploitation du secteur pétrolier et gazier, au profit de tous les Canadiens. À cette fin, l'ICE estime que plusieurs éléments d'importance doivent être mis en place: des politiques publiques qui appuient la valorisation du gaz naturel pour permettre de nouvelles dépenses d'investissements importants; des infrastructures de transport et d'exportation pour mieux acheminer des volumes croissants d'engrais au Canada, vers les États-Unis et à l'étranger; des politiques fiscales qui appuient de nouvelles dépenses d'investissements d'envergure; des politiques d'immigration et des programmes de formation pour assurer la disponibilité des travailleurs qualifiés; et des accords commerciaux qui assurent un accès juste aux nouveaux marchés d'exportation.

Premièrement, l'ICE recommande l'adoption de politiques publiques qui appuient la valorisation du gaz naturel. Ces politiques encouragent le secteur, y compris les entreprises productrices d'engrais, à investir sur le long terme. Elles se traduisent par des produits compétitifs et un meilleur accès à des marchés essentiels, y compris celui des États-Unis.

Un réseau de transport routier et ferroviaire moderne et fiable s'impose pour maximiser les marchés d'exportation traditionnels et émergents. Les agriculteurs sont nos clients, et nous avons l'obligation de livrer nos produits en temps voulu, que ces produits soient destinés aux agriculteurs canadiens, américains ou étrangers. Ce sont eux, après tout, qui nourrissent la planète. Ces infrastructures doivent également pouvoir s'adapter aux nouveaux volumes d'exportation. Pour résumer, nous exhortons le gouvernement fédéral à bien peser l'importance du transport routier et ferroviaire, l'objectif étant que les politiques et règlements nous assurent des services de transport accessibles, fiables et compétitifs.

Sur le plan fiscal, une faible imposition des sociétés et la prolongation de la déduction pour amortissement accéléré ont procuré des avantages indéniables pour l'industrie canadienne, y compris les secteurs des engrais, du pétrole et du gaz. Les entreprises de potasse canadiennes entreprennent un développement de grande ampleur de leurs opérations minières et, au cours des 10 dernières années, ont investi ou annoncé des investissements de près de 15 milliards de dollars dans de nouveaux projets d'envergure.

● (0900)

Nous encourageons le gouvernement fédéral à pérenniser la déduction pour amortissement accéléré. Un environnement fiscal et réglementaire prévisible est essentiel à la planification des affaires et attirera davantage d'investissements en capital et d'emplois au Canada. En effet, ces politiques profitent non seulement au secteur des engrais, mais à toutes les industries de la chaîne d'approvisionnement.

Pour ce qui est de la main-d'oeuvre, nos membres ont, tout comme le secteur pétrolier et gazier, du mal à trouver des travailleurs qualifiés permanents et temporaires. La pénurie de travailleurs qualifiés est un défi pour toutes les régions du pays, mais se fait surtout sentir dans les régions rurales du Canada où les industries fondées sur les ressources sont habituellement concentrées. Nous remercions le gouvernement fédéral d'avoir adopté la subvention canadienne pour l'emploi.

La simplification des exigences d'entrée pour les travailleurs qualifiés étrangers et le fait de permettre l'entrée aux travailleurs étrangers temporaires qui ont les compétences spécialisées pour ces emplois payants fera en sorte que la main-d'oeuvre pourra répondre aux besoins de l'industrie des engrais et lui permettre de croître.

Notre industrie est prête à collaborer avec le gouvernement pour améliorer ces programmes.

Finalement, des ententes commerciales solides assurent un accès équitable à nos exportations. Si nos clients agricoles ont davantage de récoltes et exportent davantage de leurs produits et qu'ils reçoivent des prix plus élevés sur les marchés mondiaux de l'alimentation, ils auront besoin de plus d'intrants, de plus d'engrais et autres composantes, y compris du gaz naturel. Les marchés compris dans le partenariat transpacifique et d'autres ententes bilatérales avec la région Asie-Pacifique représentent des occasions de croissance économique phénoménales pour notre industrie et d'autres. Nous encourageons le gouvernement à continuer de négocier vigoureusement des ententes de commerce international tout en veillant à ce que les résultats maximisent la compétitivité à long terme de l'industrie canadienne.

Pour terminer, je tiens à remercier les députés de nous avoir donné l'occasion de présenter nos points de vue. Un dialogue fructueux entre le gouvernement et le secteur privé est important dans le cadre de l'examen des politiques industrielles et favorise une bonne compréhension des occasions et des défis auxquels les entreprises doivent faire face, tout comme la création d'organisations de partenariats qui renforcent la compétitivité économique du Canada. Nous accueillons l'occasion de poursuivre ce dialogue, et nous serons ravis de répondre à vos questions.

Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie, monsieur Larson.

Nous allons maintenant passer à Janet Annesley, vice-présidente de l'Association canadienne des producteurs pétroliers, ou ACPP.

Vous pouvez commencer votre exposé. Vous avez sept minutes.

● (0905)

Mme Janet Annesley (vice-présidente, Communications, Association canadienne des producteurs pétroliers): Je vous remercie.

Comme le comité le sait, le Canada possède une richesse incroyable en ressources avec les troisièmes réserves de pétrole brut du monde, soit quelque 173 milliards de barils. Nous sommes le sixième producteur de gaz naturel.

Pour ce qui est des investissements et des emplois, l'industrie pétrolière et gazière en amont est aujourd'hui le principal investisseur privé au Canada, avec une injection prévue cette année de quelque 68 milliards de dollars dans l'économie, et ce capital fournit des emplois directs et indirects à plus de 550 000 Canadiens et d'innombrables autres secteurs qui font des affaires depuis Main Street, en Saskatchewan, jusqu'à Bay Street, en Ontario.

Dans l'ensemble, les revenus annuels du secteur pétrolier du Canada se chiffrent à environ 110 milliards de dollars, ce qui, comparativement aux autres principales catégories de produits, fait des hydrocarbures l'industrie de vente de produits la plus importante au Canada, devant, par exemple, la construction de véhicules automobiles.

Ce qui est important et rend ce secteur unique, c'est que les entreprises canadiennes du secteur pétrolier et gazier investissent habituellement tout leur argent et plus dans le sol. L'effet multiplicateur de cet argent qui circule dans l'économie du Canada signifie que les enjeux liés au maintien d'une industrie saine sont très importants.

Aujourd'hui, le pétrole brut est le plus important produit d'exportation canadien, avec une valeur qui a décuplé au cours de la dernière décennie en raison des augmentations de production et des changements de prix. En 2004, 1,6 million de barils par jour de pétrole brut exporté rapportaient 7,1 milliards de dollars canadiens. En revanche, l'exportation en 2013 de 2,5 millions de barils a rapporté, net, 81 milliards de dollars.

Tandis que les discussions musclées sur Keystone XL se poursuivent aux États-Unis, chaque jour, le Canada, mine de rien, fournit un tiers des importations pétrolières des États-Unis, ce qui fait de nous le plus important fournisseur de pétrole brut.

Mais pour pouvoir continuer à réaliser le plein potentiel de nos produits de ressources non renouvelables, il est fortement recommandé de diversifier les marchés et d'accéder à de nouveaux marchés, surtout dans les économies croissantes de l'Asie. Parce que les avantages, qu'il s'agisse d'énergies sûres ou d'emplois ou de revenus au gouvernement, sont ce qui motive l'exploitation pétrolière et gazière, j'aimerais parler brièvement de ces avantages à l'échelle locale.

Commençons par la Colombie-Britannique. La Colombie-Britannique est le deuxième producteur de gaz naturel au Canada et abrite certains des plus importants dépôts de gaz de schiste en Amérique du Nord. Comme on s'attend à ce que la demande mondiale de gaz naturel augmente de 55 %, du moins selon l'AIE, la Colombie-Britannique est bien placée pour desservir les marchés émergents en Asie.

Avec la baisse des exportations de gaz naturel aux États-Unis, que l'on a mentionnée aujourd'hui, le développement d'installations d'exportation de gaz naturel liquéfié en Asie est nécessaire et pourrait apporter jusqu'à 1 billion de dollars à l'économie de la Colombie-Britannique au cours des 30 prochaines années, créer 54 000 emplois et générer quelque 47 milliards de dollars en revenus fiscaux pour soutenir la prestation de services publics en Colombie-Britannique. Comme le développement du gaz naturel et les installations de gaz naturel liquéfié proposées seraient situés dans les terres des Premières Nations et autour de celles-ci, il y a et il y aura de plus en plus de partenariats avec des peuples autochtones, comme les Haisla, lesquels profitent aussi d'importants avantages économiques.

Pour vous donner une idée de l'ampleur des retombées, si un seul projet, le projet de gaz naturel liquéfié Kitimat allait de l'avant, il s'agirait du plus important chantier de construction au Canada. Il offrirait de la formation et des emplois syndiqués et non syndiqués bien payés à une région qui a désespérément besoin d'emplois, surtout compte tenu des fermetures annoncées récemment dans l'industrie des pâtes et papiers.

L'Alberta, que dire de l'Alberta! Les emplois, entre autres. Selon un rapport récent de RBC, l'Alberta aurait créé 67 900 nouveaux emplois, soit presque les deux tiers de tous les nouveaux emplois nets au Canada. Oui, il y avait des emplois dans le secteur pétrolier et gazier, mais il y en avait aussi dans le secteur de l'habitation, dans le domaine de la vente au détail et dans le secteur des services personnels.

Bien que l'image qu'on se fasse des travailleurs du secteur pétrolier et gazier soit souvent associée aux sociétés, comme pour moi, l'industrie des sables bitumineux de l'Alberta produit de bons emplois dans de nombreux endroits inattendus. L'industrie est le plus important employeur des métiers spécialisés au Canada, y compris le plus important employeur de travailleurs de métiers spécialisés syndiqués, et pour un pays qui a besoin de travailleurs qualifiés, l'Alberta est devenue un super centre de formation des métiers

spécialisés. Nous avons un tiers de la population de l'Ontario, mais deux fois le nombre d'apprentis.

Les revenus des peuples autochtones attribuables au secteur pétrolier et gazier sont également en hausse. Au cours des 14 dernières années, les entreprises autochtones ont gagné plus de 8 milliards de dollars en revenus grâce à des relations de travail avec les industries des sables bitumineux. Les contrats accordés en 2012 seulement représentaient quelque 1,2 milliard de dollars, et environ 1 700 emplois en exploitation sont occupés par des Autochtones. Ce n'est certainement qu'un aperçu du type de partenariat et d'entrepreneuriat d'affaires qui pourraient développer le potentiel économique autochtone.

● (0910)

Aujourd'hui, la Saskatchewan produit 480 000 barils de pétrole par jour, soit environ 15 % du total du pays, au deuxième rang après l'Alberta. Avec la potasse, le pétrole a certainement fait de la Saskatchewan une province riche.

De nombreuses personnes sont surprises d'apprendre que le Manitoba est le quatrième producteur de pétrole au Canada; 5 500 puits ont été forés au Manitoba. À la fin de 2012, les champs avaient produit quelque 315 millions de barils de pétrole. Selon ce que le ministre Struthers me disait l'autre jour, nombre de ces emplois sont dans des collectivités rurales, ce qui stimule les économies locales, non seulement grâce à l'emploi direct, mais aussi grâce à d'autres occasions d'affaires.

Bien qu'il y ait 2 500 puits de production en Ontario, le principal avantage qui découle du pétrole et du gaz pour l'Ontario provient sous forme d'importations d'énergie abordable et des milliards de dollars de biens et services que les entreprises des sables bitumineux achètent auprès de plus de 500 fournisseurs de l'Ontario, un nombre qui ne devrait qu'augmenter. Comme l'ancien premier ministre des Finances l'a dit, le développement des sables bitumineux a pris tellement d'importance comme marché pour les biens en Ontario que les ventes projetées des biens et services en Ontario au secteur des sables bitumineux pourraient dépasser les ventes à des marchés traditionnels comme la Chine ou Hong Kong. Selon le Conference Board, les travailleurs de l'Ontario pourraient gagner 41 milliards de dollars du gaz naturel et 36 milliards de dollars des sables bitumineux au cours des 25 prochaines années, les industries contribuant 57 milliards de dollars et 63 milliards de dollars au PIB respectivement au cours de la même période. Les MEC ont d'ailleurs décrit certains exemples d'avantages actuels pour l'Ontario. De façon générale, il y a encore d'autres avantages que de nombreux Ontariens n'ont pas saisis. Les pétrolières et gazières représentent 20 % du TSX, et de nombreuses tours à bureaux dans des villes de l'énergie en croissance comme Calgary appartiennent à Oxford, qui fait partie du régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario.

Comme c'est le cas pour l'Ontario, la majorité des avantages locaux au Québec découlent de l'achat de produits et services par le secteur pétrolier et gazier. Au cours des dernières années, l'ACPP a mis en vedette des entreprises québécoises comme les autobus Prévost et Ezefflow dans ses publicités télévisées, et nous avons des listes de centaines d'autres entreprises, lesquelles ont chacune leur créneau et leur histoire. Le nombre de fabricants ontariens et québécois qui jouent un rôle dans les sables bitumineux et qui ont un récit à raconter augmente sans cesse.

De toute évidence, le secteur financier québécois investit beaucoup dans les sables bitumineux, qu'il s'agisse des Desmarais, qui ont investi dans la pétrolière Total SA, qui détient des baux dans les sables bitumineux, ou de la Caisse, laquelle, selon des déclarations américaines, détient quelque 4,7 milliards de dollars d'actifs dans les sables bitumineux. La production de pétrole possible à l'île d'Anticosti et la source potentielle de gaz de schiste sont des développements intéressants à surveiller dans la province.

Finalement, le Canada atlantique compte environ 5 600 personnes qui ont des emplois directs et des milliers d'autres qui ont des emplois indirects dans le secteur pétrolier et gazier, et nous soutenons plus de 800 entreprises locales de biens et services.

Le président: Pardonnez-moi, madame Annesley, je vous demanderais de résumer rapidement si vous le pouvez. Je suis certain que vous pourrez donner d'autres renseignements dans le cadre des réponses aux questions, mais vous prenez un peu plus de temps que celui qui était imparti. Je vous remercie.

Mme Janet Annesley: Bien sûr.

Le Nouveau-Brunswick a aussi des plans de développement de ressources de gaz de schiste; le débat se poursuit dans le cadre de discussions avec des intervenants.

Pour terminer, j'aimerais dire que dans de nombreux cas, lorsqu'on parle de développement gazier et pétrolier, on a tendance à vouloir garder tous les emplois à valeur ajoutée et les emplois de transformation ici au Canada. Je ferai l'analogie avec le désir de vouloir garder tous les emplois associés à la fabrication de pâtes au Canada, par exemple. La solution n'est pas d'inonder le marché de blé bon marché pour aider l'industrie de la fabrication, mais plutôt de créer deux secteurs dynamiques autosuffisants et concurrentiels de façon indépendante.

Dans ce scénario, il est peu probable que les Canadiens apprécient ce genre de secteur des pâtes. Ils se demanderaient ce que nous faisons subir à nos agriculteurs.

Bien que les agriculteurs fassent des témoins beaucoup plus sympathiques aux comités du gouvernement que moi, je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de faire cet exposé.

Le président: Je vous remercie, madame Annesley.

Nous allons maintenant aller par vidéoconférence à Vancouver, en Colombie-Britannique. Nous avons avec nous, à titre personnel, M. Robyn Allan, économiste.

Allez-y, s'il vous plaît, M. Allan. Vous avez sept minutes pour faire votre exposé.

Mme Robyn Allan (économiste, à titre personnel): Merci, monsieur le président.

Je suis très heureuse de comparaître devant le Comité des ressources naturelles pour contribuer à votre étude des avantages du développement des secteurs pétrolier et gazier de l'économie canadienne.

Cette industrie a joué un rôle de premier plan pour permettre aux Canadiens de jouir d'un niveau de vie élevé et d'une bonne qualité de vie. La mise en valeur continue de nos ressources représente un volet important du plan de développement industriel du Canada. Toutefois, c'est la mise en valeur des ressources qui procure ces bienfaits, et non pas leur exploitation. Il existe une énorme différence entre la mise en valeur et l'exploitation. J'aimerais plus précisément aborder cette différence en me concentrant sur la stratégie qui est suivie dans les sables bitumineux aujourd'hui.

La mise en valeur signifie une amélioration, une valeur ajoutée, la création de richesses et des améliorations pour la société. L'exploitation, c'est quand les avantages de l'extraction rapide des ressources sont absorbés par les grands intérêts et les intérêts étrangers, tandis que la plupart des coûts, par le public canadien et l'économie canadienne. Les besoins excessifs en oléoduc servant à l'exportation de bitume dilué ainsi que l'énorme présence de navires pétroliers à cause de ces oléoducs, tout cela est une caractéristique de l'exploitation des ressources.

Si l'on procède à l'extraction rapide et à l'exportation de bitume en se fiant à une dépendance croissante au condensat importé, on risque de cannibaliser notre industrie pétrolière et d'injecter une volatilité et une incertitude accrue au sein de l'industrie. Le bitume est un produit de pétrole brut qui n'est pas prêt à l'exportation. Le bitume issu des sables bitumineux est comme du goudron. Il ne peut pas être acheminé par oléoduc lorsqu'il est extrait du sol. On peut soit le valoriser en pétrole brut de synthèse pour qu'il puisse circuler dans les oléoducs et être utilisé dans la plupart des raffineries ou le diluer avec une substance comme le condensat pour modifier sa composition, afin de l'acheminer par oléoduc vers un certain nombre de raffineries configurées pour accueillir sa densité et sa teneur en soufre.

Votre comité s'intéresse à l'étude des avantages et vous vous intéressez donc clairement à la compréhension des avantages nets et à la maximisation de ces avantages. Il serait bête d'évaluer le succès des activités d'une compagnie en se limitant à ces revenus bruts, car cela ne vous apprendrait rien sur la viabilité commerciale de l'entreprise. Parallèlement, la réussite économique du secteur pétrolier ne peut pas être uniquement évaluée en examinant les avantages bruts qu'apportent les oléoducs. Si nous exportons un baril de bitume, nous retenons uniquement 35 % de sa valeur. Lorsqu'on valorise le bitume en Alberta, on peut en retenir 70 %, tandis que son raffinage en produits pétroliers nous permet de nous emparer de la totalité de sa valeur. Pour exporter du bitume dilué, il faut le double des pipelines de ce qu'il faudrait pour un baril de bitume valorisé ou de pétrole brut de synthèse. Pour exporter du bitume dilué, on a besoin du double de pipelines que ce qu'il faudrait pour transporter des produits pétroliers raffinés tels que l'essence ou le carburant d'avion. Lorsqu'on transporte le bitume dilué par voie maritime, on a besoin de 50 % de pétroliers en plus qu'avec le pétrole brut de synthèse ou les produits raffinés.

Le Canada est déjà un importateur net en condensat. La dépendance face aux importations est difficile à briser. Les décideurs essaient, avec mal, de résoudre le problème de dépendance aux importations de l'est du Canada pour le pétrole brut léger, problème qui ne sera pas résolu même si le projet Energy East de TransCanada est approuvé, à moins d'adopter des mesures pour veiller à ce que les raffineries de l'est du Canada mettent leurs installations à niveau pour accepter du bitume issu des sables bitumineux ou à moins que le bitume ne soit valorisé en Alberta pour en faire du pétrole brut de synthèse avant de l'envoyer vers l'est.

Il est important de comprendre que le fait d'avoir des pipelines pour importer du condensat n'a pas toujours fait partie des plans. Pas plus tard qu'il y a cinq ans, les producteurs pétroliers ont annoncé tout un éventail de projets de valorisation et de conversion du raffinage pour traiter le bitume ici, au Canada. Les producteurs pétroliers de l'Alberta ont mis sur pied des projets qui auraient permis d'augmenter la capacité en Alberta pour la faire passer d'un million de barils par jour à 3,5 millions de barils par jour d'ici 2015. Ces plans visaient à faire en sorte que la capacité de valorisation augmente au même rythme que la capacité d'extraction. Ces plans auraient permis de faire en sorte que la valeur ajoutée tirée de nos ressources pétrolières non renouvelables puisse être absorbée au Canada.

Ensuite, la crise financière a frappé. Peu de temps après, le rythme prévu d'extraction du bitume s'est remis à niveau, mais la plupart des installations de valorisation et toutes les raffineries ont été mises en suspens au Canada. En revanche, les États-Unis ont investi dans leurs raffineries de valorisation pour que ces installations puissent accepter du bitume lourd d'Alberta.

● (0915)

La majorité de ces investissements sont liés à des entreprises qui produisent du bitume au Canada. Ces investissements ont été facilités par des subventions octroyées en vertu de la loi américaine.

En 2008, le premier ministre Harper a promis que le bitume ne serait pas exporté vers l'Asie avant d'avoir été valorisé pour en faire du pétrole brut de synthèse. Selon lui, ces restrictions des exportations de bitume étaient nécessaires, car en valorisant le bitume au Canada, on générerait de la richesse à partir de la valeur ajoutée, on créerait des emplois et on contrôlerait les normes environnementales. Ce gouvernement a continué d'appuyer la valorisation au Canada jusqu'à ce qu'Enbridge dépose son projet Northern Gateway en 2010. Cette politique n'a toujours pas été désavouée publiquement.

L'exportation du bitume ne contribue pas à la valeur ajoutée en Alberta ou au Canada et elle est néfaste pour l'environnement, mais la stratégie énergétique du Canada est définie dans les salles du conseil d'une poignée de sociétés privées multinationales et par les gouvernements étrangers qui administrent des sociétés pétrolières d'État. Leur plan énergétique consiste à extraire rapidement le pétrole brut issu des sables bitumineux, à le mélanger à du diluant importé pour qu'il puisse circuler dans les oléoducs vers la côte américaine du golfe du Mexique, la Californie et l'Asie. Pour ce faire, ils ont besoin d'un plus grand nombre d'oléoducs pour exporter ce pétrole lourd, d'un plus grand nombre de pipelines pour importer le condensat et d'un plus grand nombre de pétroliers dangereux pour transporter tout cela. Les Canadiens méritent mieux.

Il est important pour le comité de se rendre compte que le Canada est la seule grande puissance au monde qui ne protège pas sa sécurité énergétique, qui n'investit pas dans des installations à valeur ajoutée et qui n'encadre pas la volatilité et la stabilité des prix. Il est temps de concevoir une politique énergétique proprement canadienne dans l'intérêt des Canadiens.

Merci.

● (0920)

Le président: Merci beaucoup, madame Allan.

Passons maintenant à notre vidéoconférence de Calgary, en Alberta pour recevoir, à titre personnel, Michael Priaro, ingénieur.

Allez-y, faites-nous votre exposé, monsieur.

M. Michael Priaro (ingénieur, à titre personnel): Bonjour.

Élargir la possibilité de tirer des avantages du développement de l'industrie pétrolière et gazière dans l'ensemble du Canada est une stratégie de l'énergie pour le Canada. Accroître au maximum les avantages pour tous les Canadiens est une stratégie de l'énergie pour le Canada d'abord.

Les termes « sables bitumineux » ou « sables asphaltiques » sont synonymes et ils sont fréquemment utilisés pour cadrer les questions sur le plan politique. Dans le présent mémoire, j'utilise le terme « sables bitumineux » qui est scientifiquement correct et politiquement neutre. Par définition, le bitume est du pétrole brut dont la densité est supérieure à celle de l'eau douce.

En Alberta, la quantité totale de pétrole initialement en place est de 2 268 milliards de barils. Ces quantités sont supérieures aux estimations du Geological Survey des États-Unis, soit 1 300 milliards de barils pour les ressources pétrolières du Venezuela et 716 milliards de barils pour celles de l'Arabie saoudite, les autres rivaux en ce qui concerne les plus importantes ressources pétrolières, combinées.

Les réserves pétrolières de l'Alberta sont mises à contribution comme suit: par l'exploitation à ciels ouverts des gisements peu profonds de sables bitumineux, où 90 % du pétrole initialement en place est récupéré; par l'extraction in situ des sables bitumineux dans les dépôts profonds en utilisant le procédé de stimulation cyclique par la vapeur d'eau, ce qui permet actuellement d'obtenir des facteurs de récupération de 35 à 40 %; en utilisant le drainage par gravité au moyen de vapeur, ce qui permet en règle générale d'obtenir des facteurs de récupération supérieure à 50 % et allant même parfois jusqu'à 70 %; par l'extraction in situ des gisements de carbonate bitumeux, où deux projets pilotes à échelle commerciale ont été réalisés avec succès dans le gisement Grosmont et qui sont maintenant passés à l'étape de développement à pleine échelle; et par la fracturation hydraulique multiple des puits horizontaux dans les gisements de schistes bitumineux de réservoirs étanches, contenant une importante ressource pétrolière encore peu exploitée, mais classée comme « prouvée non exploitée », compte tenu du succès de l'exploitation de gisements de schistes bitumineux de réservoirs étanches analogues aux États-Unis.

Ces développements récents et les améliorations obtenues au niveau des facteurs de récupération permettent d'établir que les réserves pétrolières « prouvées » de l'Alberta sont de 848 milliards de barils. Les ressources pétrolières de l'Alberta et ses réserves prouvées sont de loin les plus importantes au monde.

Les estimations des réserves faites par l'ERCB, largement définies comme prouvées, sont en fait des réserves établies, à savoir une sous-catégorie très restreinte de réserves prouvées comme il est expliqué en détail dans l'annexe du présent document, et elles sous-évaluent largement les réserves pétrolières de l'Alberta comparativement aux réserves prouvées des autres pays.

Quand on évalue les réserves prouvées de l'Alberta, on estime les coûts de production du bitume brut à environ 35 à 50 \$ le baril. Le bitume dilué obtient le prix de référence du Western Canada Select, soit entre 60 et 75 \$ le baril. Le bitume valorisé ou pétrole brut synthétique se vend au prix du WTI, soit entre 85 et 100 \$ le baril, et ne nécessite aucun diluant. Le pétrole brut synthétique et le pétrole brut conventionnel se vendent au prix du Brent, soit de 105 à 115 \$ le baril, à une infrastructure portuaire. Les produits raffinés comme l'essence et le diésel sont évalués à 200 \$ le baril compte tenu d'un prix de détail de 1,25 \$ le litre et sont évalués à 160 \$ US le baril aux États-Unis compte tenu d'un prix de détail de 3,80 \$ US le gallon.

La valeur non actualisée des 848 milliards de barils extraits des réserves pétrolières prouvées de l'Alberta est de 84,8 billions de dollars, ce qui équivaut à 2,4 millions de dollars pour chaque Canadien, en supposant un prix nord-américain de 100 \$ le baril pour le pétrole.

Cependant, les avantages économiques pour les Canadiens découlant du développement de l'industrie pétrolière et gazière sont bien loin de ce qu'ils pourraient être.

Cela est dû, tout d'abord, à la propriété étrangère de la production du bitume qui est actuellement estimée de 50 à 70 %.

Ensuite, c'est dû aux exportations de bitume brut de faible valeur sous forme de bitume dilué, car tous les projets in situ produisent du bitume dilué, dont une faible partie seulement est valorisée, soit environ 7 %. Le projet récemment commandé Kearn d'Imperial/ExxonMobil et le projet en développement Suncor Fort Hills, les premières mines d'exploitation à ciels ouverts des sables bitumineux sans installations de valorisation, de même que le projet in situ Kearn annoncé par Imperial/ExxonMobil produiront au total 687 000 barils par jour de bitume brut ou près d'un million de barils par jour de bitume dilué pour l'exportation.

Troisièmement, c'est dû aux faibles redevances pour le bitume de l'Alberta, soit seulement 1 à 9 % jusqu'au paiement intégral du projet. En 2012, l'Alberta a produit l'équivalent de 1,5 milliard de barils de pétrole et a perçu 6,13 milliards de dollars en redevances non renouvelables, ce qui équivaut uniquement à 4 \$ le baril de pétrole.

• (0925)

Quatrièmement, au sujet de la subvention pour la production de bitume brut octroyée par l'Alberta qui encourage en fait l'exportation du bitume brut, cela désavantage les compagnies qui valorisent le bitume et privent les Canadiens de la valeur ajoutée et de revenus fiscaux.

Cinquièmement, si l'on regarde les coûts élevés des produits diluants, l'achat du diluant sur la côte du Golfe à un prix supérieur au prix du West Texas Intermediate, le transport du diluant par pipeline jusqu'au nord de l'Alberta, le transport par pipeline vers la côte du Golfe sous forme de bitume dilué et la vente du bitume dilué à un prix inférieur au prix du WTI se traduisent par un coût de près de 25 \$ le baril de bitume. Ainsi, les Canadiens ne reçoivent pas beaucoup plus de 15 % des avantages économiques possibles des réserves prouvées de bitume.

Il y a également l'ajout de nouvelles capacités de transport grâce à de nouveaux projets d'infrastructures comme Énergie Est et éventuellement Énergie Est canalisation 2, l'agrandissement du réseau de Trans Mountain à Vancouver, l'agrandissement de la canalisation principale canadienne d'Enbridge, l'inversion du flot de la canalisation 9 d'Enbridge en Ontario et les projets de nouveaux terminaux ferroviaires pour le brut en Alberta, ce qui ajoutera quatre millions de barils par jour. Cet ajout suffira jusqu'en 2028 environ, de sorte que les pipelines Northern Gateway et Keystone XL seront inutiles jusqu'à cette date.

En conclusion, les ressources en pétrole brut de l'Alberta et ses réserves prouvées sont les plus abondantes sur la planète. En augmentant les exportations de bitume dilué de faible valeur, et compte tenu d'un taux de propriétés étrangères élevé, de faibles redevances avant le paiement intégral des projets et de subventions à l'exportation pour le bitume dilué, on ne parvient pas à toucher plus qu'une infime partie des retombées économiques possibles des plus grandes réserves de pétrole de la planète.

De nouveaux oléoducs reliés à des usines de valorisation du bitume en Alberta et à des raffineries et des terminaux maritimes sur les côtes Est et Ouest du Canada permettent de maximiser la valeur pancanadienne des premières réserves de pétrole de la planète, procurent la sécurité énergétique et, en ajoutant une capacité additionnelle de quatre millions de barils par jour en plus de nouveaux terminaux ferroviaires de brut, rendent des oléoducs d'exportation à faible valeur comme Keystone XL et Northern Gateway inutiles jusqu'en 2028.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Priaro, pour votre exposé.

Merci à tous d'être ici et merci pour vos exposés.

Avant de passer aux questions, j'aimerais tout d'abord souligner le fait que Chris Charlton est la nouvelle porte-parole des ressources naturelles et indiquer qu'elle a gagné les élections âprement disputées pour le poste de vice-président de ce comité lors de la dernière réunion.

Mme Chris Charlton (Hamilton Mountain, NPD): C'est grâce à mon discours passionné, n'est-ce pas?

Le président: C'était bien mieux que d'habitude. Non, non, je blague.

Félicitations et bienvenue au comité.

Avant de passer au premier tour de questions, j'aimerais vous informer que nous avons reçu des demandes de trois témoins — et je sais que nos listes sont closes — qui voulaient comparaître. Je voulais simplement le mentionner. Il s'agit du Pacific Northwest LNG, de Progress Energy et du Business Council of British Columbia.

Nous allons entamer notre tour de sept minutes en commençant par M. Leef, pour ensuite passer à Mme Charlton et enfin à M. Regan.

Allez-y, s'il vous plaît, monsieur Leef. Vous avez jusqu'à sept minutes.

M. Ryan Leef (Yukon, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à tous nos témoins pour leur présence aujourd'hui. Il y a beaucoup d'information et je suis en train de parcourir les témoignages de chacun ici pour en arriver à ce que nous cherchons vraiment à accomplir dans cette étude. J'apprécie les nombreux détails. Bien évidemment, ces témoignages contiennent beaucoup de chiffres et de tableaux qui parfois sont assez impressionnants, surtout lorsqu'on parle de milliards ou de billions de dollars.

Je suis député pour le Yukon et je sais que nous sommes un territoire assez localisé et assez petit et nous essayons toujours de ramener les choses autour de la table de cuisine pour voir les avantages que ce secteur apporte à l'économie canadienne.

J'aurai l'occasion de poser une ou deux questions à Mme Allan sur son exposé, mais ce qui est intéressant c'est que, dans sa présentation, elle nous a dit que nous recevions le tableau de l'industrie que l'industrie voulait que nous voyions. J'imagine que ce que je vois — et cela a été étayé par des chiffres qui parlent le plus au public canadien — c'est que le plus grand employeur des Premières Nations au Canada sont les sables bitumineux. Je vois des sociétés d'exploitation voir le jour au Yukon pas simplement dans le secteur énergétique, mais également des projets de développement et à toutes fins pratiques les projets de développement sont les mêmes quand il s'agit d'avantages et de bénéfices à en retirer. Nous voyons une qualité de vie sans précédent et je crois que c'est la même chose en Alberta. Je vois les travailleurs du Yukon qui ont obtenu un emploi qualifié qui ont quitté le territoire et qui continuent de quitter le territoire pour revenir chercher un emploi en Alberta, y travailler pour ensuite ramener ces dollars au Yukon.

Madame Annesley, vous pourriez peut-être nous parler de ce que vous voyez par rapport aux migrations de travailleurs canadiens en quête d'un emploi et nous expliquer ce qu'ils font lorsqu'ils rapportent leur richesse dans leurs provinces d'origine après avoir obtenu un emploi. Qu'est-ce que l'industrie a l'intention de faire pour améliorer et développer les emplois pour les travailleurs des autres provinces pour que les gens puissent travailler là où ils habitent? Je crois que même s'ils apprécient tous d'aller à droite et à gauche pour obtenir des emplois, il serait bon aussi d'avoir des gens à la maison et qui travaillent également. Vous pourriez peut-être aborder ces deux choses pour nous, si possible.

● (0930)

Mme Janet Annesley: Cela me fait plaisir.

La mobilité des compétences est un des plus gros enjeux pour le secteur d'activité pétrolière et gazière. Il y a un débat pour savoir s'il y a une pénurie de compétences au Canada. Je ne connais aucun patron de grand projet qui n'a pas inscrit la question de la main-d'oeuvre en tête de liste d'évaluation des risques pour l'exécution de grands projets. Le risque d'inflation des coûts pour la main-d'oeuvre qualifiée pourrait constituer un gros désavantage concurrentiel pour le Canada.

Et c'est là que je crois que les sables bitumineux sont une histoire de réussite. On y travaille franchement avec un grand nombre des syndicats des métiers de la construction, sur un grand nombre de ces sites comme je l'ai dit, où on voit un grand nombre d'apprentis. Il faut s'assurer que nous utilisons notre développement industriel dans ces grands chantiers de construction pour former la prochaine génération de travailleurs qualifiés — jusqu'à 20 % de ces travailleurs dans certains de ces chantiers sont des apprentis — et c'est essentiel. Il y a des apprentis qui viennent du Yukon, de l'Ontario, et d'autres régions pour venir recevoir une formation dans les sables bitumineux pour ensuite rentrer dans leur province, aller travailler dans des installations de gaz naturel liquéfié, peut-être pour aller à Muskrat Falls, pour aller travailler sur les plateformes de forage... Oui, les producteurs albertains savent qu'ils sont en concurrence avec des possibilités d'emploi dans la province d'attache des travailleurs, où ces travailleurs préféreraient évidemment travailler plutôt que de se retrouver dans un camp.

M. Jayson Myers: Puis-je me permettre d'ajouter quelque chose pour vous décrire ce que j'ai vu?

La première chose est qu'étant donné les limites qui existent sur l'emplacement de ces projets et particulièrement en Alberta et en Saskatchewan, les entreprises modifient la façon dont elles fonctionnent. Nous voyons un grand nombre de compagnies qui

peut-être auparavant étaient des fournisseurs directs de ces chantiers de sables bitumineux et qui en font maintenant partie intégrante et qui tissent d'autres partenariats ailleurs au Canada pour élargir les capacités dans d'autres provinces, où la situation du travail n'est pas aussi difficile. Cela a multiplié les possibilités de nouveaux types de relations de chaînes d'approvisionnement qui sont indépendants et très innovateurs, comme par exemple la manufacture modulaire, et qui n'ont pas nécessairement besoin de se faire à l'échelle locale mais qui peuvent se faire ailleurs, dans d'autres régions du pays.

L'autre chose que nous voyons dans toutes les provinces, c'est que les gens qui ont obtenu un emploi et dont le niveau de compétence s'est vraiment amélioré grâce à leur travail dans ces chantiers reviennent dans leur collectivité d'origine sans nécessairement travailler dans le domaine de l'exploitation ou la mise en valeur des ressources. Ils possèdent des compétences requises en ingénierie et en technologie et dans des métiers en général dont toutes les communautés ont besoin pour mettre sur pied des entreprises très productives. Je crois que nous devons examiner une stratégie plus générale, économique et axée sur la valeur ajoutée qui ne se concentre pas uniquement sur les avantages du développement énergétique, mais qui examine notre capacité à transférer certaines de ces compétences et certaines de ces innovations vers les collectivités. C'est ça qui sera durable à long terme dans le secteur du développement énergétique.

● (0935)

M. Ryan Leef: Ainsi, il s'agit de développer des compétences hautement transférables qui existent à l'intérieur ou à l'extérieur du secteur énergétique?

M. Jayson Myers: Exactement, surtout à l'avenir. L'avenir de l'économie canadienne dépendra de notre capacité à utiliser les nouvelles technologies et de notre capacité à créer des choses et à y incorporer des services également. Les sables bitumineux, de par le développement de la mise en valeur énergétique et des ressources qui les caractérisent, fournissent une excellente occasion de développer ces compétences qui sont vraiment en demande partout au pays. Il s'agit à mes yeux d'une occasion en or, pour être franc avec vous, qui nous permettrait de créer des compétences que l'on ne peut pas obtenir ailleurs au pays mais qui seraient le produit du développement du Nord.

M. Ryan Leef: Merci.

Monsieur Larson, la question des fertilisants est un angle d'approche intéressant dont on entend peu parler. C'est généralement une discussion que l'on a plus en aval, mais je vais quand même l'aborder. Votre industrie est impliquée dans les sables bitumineux et l'utilisation de gaz naturel pour les engrais ou fertilisants est quelque chose de bon pour les agriculteurs. Bien évidemment, il y a un recoupement ou un chevauchement dans l'utilisation de l'infrastructure entre les routes et les voies ferroviaires et ensuite, vous le savez, vous venez en aide aux agriculteurs. Les agriculteurs ont besoin de retirer leurs produits de leurs champs pour l'acheminer vers le marché et s'il y a de la concurrence avec le service ferroviaire...

Le président: Monsieur Leef, je suis désolé, mais je vais devoir vous interrompre et vous limiter à cette déclaration, cette excellente déclaration...

Des voix: Oh, oh!

Le président: Mais il n'y a pas suffisamment de temps pour une réponse, donc nous allons maintenant passer à Mme Charlton qui dispose de sept minutes.

Allez-y, s'il vous plaît.

Mme Chris Charlton: Merci beaucoup, monsieur le président, et merci beaucoup pour votre chaleureux accueil.

Je voudrais remercier tout le monde, tous ceux qui ont fait une présentation ce matin. J'ai des questions pour quasiment vous tous pendant les sept longues minutes dont je dispose.

Permettez-moi de commencer par Mme Allan. Merci beaucoup de nous avoir centrés sur les occasions perdues, si je puis dire, à cause de cette politique adoptée de l'exploitation et du transport alors qu'il y a tellement plus qu'on pourrait faire si nous voulions sérieusement maximiser les avantages que procurent les sables bitumineux.

Vous êtes économiste et j'ai une question assez précise à vous poser à cet égard. Vous vous souvenez que le Fonds monétaire international qui est loin d'être un groupe affilié au NPD, au cas où certains d'entre vous se posent encore la question, a déclaré qu'il y avait beaucoup d'argent improductif dans l'économie à l'heure actuelle. En fait, le FMI a critiqué le Canada qui, selon lui, avait le plus d'argent improductif de tous les pays du G7. Ce montant dépasse désormais notre dette nationale et donc nous parlons ici d'un montant d'argent conséquent. Je crois qu'à l'heure actuelle cela avoisine les 626 milliards de dollars et 60 % de cette somme, selon le FMI, se retrouve en fait dans le secteur minier et énergétique.

Étant donné que vous nous dites que nous pourrions en faire tellement plus, je me demande si vous pourriez nous dire comment nous pourrions utiliser à meilleur escient une certaine partie de cet argent improductif et combien serait-il raisonnable de réinvestir et que pourrions-nous faire pour aller vers un développement durable et réellement maximiser les sables bitumineux comme vous nous l'avez indiqué dans votre présentation.

Mme Robyn Allan: Exactement. Je crois qu'il est très important de reconnaître qu'au cours des 10 dernières années environ, le subventionnement des industries — particulièrement dans le secteur énergétique — avec un taux d'imposition réduit a mené au blocage d'un certain capital et cela n'a pas été réinjecté dans l'économie pour atteindre son potentiel maximum.

Si l'on reconnaît que le Canada est la seule grande puissance qui n'est pas dotée d'une politique énergétique pour appuyer son économie en rehaussant sa valeur ajoutée, nous devons essayer de voir comment nous pouvons élaborer une politique de valeur ajoutée qui nous permettra en réalité de maximiser notre vaste richesse.

La plupart des pays ont des compagnies pétrolières nationales. Elles oeuvrent en fonction d'objectifs publics. La plupart des pays ont des politiques pour encourager la valeur ajoutée. Si vous regardez les États-Unis, vous verrez qu'ils ont cette loi de 1975 sur les politiques énergétiques et l'exportation, laquelle limite les exportations de pétrole brut jusqu'à ce que ce pétrole brut ne soit transformé en un produit qui présente de la valeur, comme le pétrole, l'essence, le carburant d'avion, le diesel, etc. Ils ont la Jones Act aux États-Unis qui limite ce que peut faire l'industrie des transports et ce à un coût environ quatre fois ce qu'il coûterait sans la loi et d'une certaine façon cette industrie est toujours rentable.

Vraiment, il nous faut réorienter la politique pour nous assurer que le secteur énergétique puisse fonctionner de manière à diversifier notre économie à son plein potentiel et à renforcer notre économie de manière à ce que lorsque des périodes inévitables de prospérité et de ralentissement se produisent, nous soyons si solides que nous pouvons les traverser. Si, par exemple, nous honorions ce que M. Harper a promis, à savoir que le bitume ne soit pas exporté vers l'Asie, la valorisation et le raffinage au Canada deviendraient assez rapidement rentable et source de profit.

Cela permettrait à l'industrie de faire ce qu'elle doit faire pour l'économie canadienne, car elle le fait déjà pour ses propres profits et parce que quatre compagnies pétrolières nationales le font déjà pour leur pays. Tout ce dont nous avons besoin, c'est d'une politique pour donner à l'industrie un incitatif à prendre cet argent et à le réinvestir dans de la valeur ajoutée. Cela ralentirait le rythme de la production et cela permettrait d'avoir des solutions viables de manière à ce que dans 30 à 40 ans, nous nous débarrassions du genre de dépendance qui est la nôtre aujourd'hui et du genre de problèmes qui sont les nôtres aujourd'hui.

● (0940)

Mme Chris Charlton: Merci.

Monsieur Myers, ma question va dans le même sens. Je suis droitrière et je n'ai pas pu prendre tous les chiffres que vous avez cités. D'après ce que je comprends, je pense que les avantages pour les fabricants et les exportateurs de sables bitumineux représentent environ 15 %.

Est-ce que je me trompe? Pour chaque dollar investi dans les sables bitumineux, les membres de votre organisation...

M. Jayson Myers: Dans l'ensemble, c'est environ 20 %.

Mme Chris Charlton: C'est encore mieux, 20 %.

Avez-vous fait des analyses concernant les avantages que les membres de votre organisation pourraient obtenir s'il y avait une augmentation de la plus-value de la production de sables bitumineux et ce que cela représenterait comme retombées pour votre secteur?

M. Jayson Myers: Nous n'avons pas fait d'analyse concernant le raffinement et la bonification du produit mais je sais que l'association s'est penchée sur l'aspect raffinement. Évidemment, si nous avions plus de capacité de raffinement, plus de capacité de bonification, il y aurait peut-être plus d'avantages pour le secteur manufacturier. À mon avis, c'est un aspect important.

J'aurais quelques détails à ajouter concernant les investissements éventuels à cet égard. On en fait déjà beaucoup à l'heure actuelle. Il faut dire qu'il y a déjà beaucoup de liquidités disponibles mais beaucoup de dettes à court terme suite à la crise financière. Il faut tenir compte de cet aspect.

Au total, il faut bien dire qu'on a besoin d'un rendement sur l'investissement. Un des aspects les plus contraignants... on en revient à ce dont nous avons déjà parlé. Il est évident que la bonification de la capacité de raffinement ou son expansion au Canada représenterait des avantages économiques considérables pour le pays. On peut se demander comment encourager ce genre d'investissement? Faut-il des subventions comme beaucoup le réclament? Voyons ce qui se passe du côté du secteur tertiaire. Les gouvernements américains investissent énormément pour stimuler la capacité de fabrication aux États-Unis. Tout cela au final dépend de ce que peuvent obtenir les producteurs sur les marchés. La situation est telle que nous en sommes à un niveau de prix au rabais. Si ce prix ne permet pas d'obtenir un retour sur l'investissement, il est difficile de défendre cette approche sur le plan économique.

Je pense qu'il faut revoir tout le volet investissement ou retour sur l'investissement. Il nous faut nous poser la question: si, à l'évidence il faut plus de capacité de bonification ou de raffinement, comment trouver des incitatifs à cet égard?

Mme Chris Charlton: Merci.

Me reste-t-il du temps?

Le président: Votre temps est écoulé.

La parole est maintenant à M. Regan, qui a sept minutes.

L'hon. Geoff Regan: Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à nos témoins, dont certains ont dû se lever très tôt.

Monsieur Myers, ma question s'adresse à vous. Je suis sûr que vous avez pris connaissance de l'article du *Globe and Mail* publié hier concernant une enquête sur les PDG canadiens. Soixante-deux pour cent de ces PDG ont affirmé que les gouvernements mettent trop d'accent sur le secteur d'extraction au Canada car ils estiment que le secteur est trop assujéti à des hauts et des bas, manifestement.

On peut supposer que certains de ces PDG sont membres de votre organisation. Qu'en pensez-vous et quelle est votre réponse en l'occurrence?

● (0945)

M. Jayson Myers: Tout d'abord, je pense que notre analyse vise à démontrer qu'il ne faudrait pas envisager isolément les secteurs de l'extraction. Ils sont liés à de nombreux autres tels, que les secteurs manufacturier, de la construction et des services publics.

Je conviens, avec bien d'autres, que l'on ne peut pas tenir compte uniquement du secteur de l'extraction, l'isoler, et mettre tous nos oeufs dans le même panier. Ce secteur a fait beaucoup pour la relance économique en 2009 jusqu'à 2011, mais en conséquence, les prix et la demande ont chuté. Actuellement, l'activité dans ce secteur est au ralenti.

Comme Roger Larson le dit, il faut se demander ce qui dans tout le secteur encourage l'investissement? Il faut tenir compte des facteurs comme la réglementation, l'amélioration des infrastructures, la formation professionnelle, nos accords commerciaux et les mesures de stimulation. Je ne pense pas qu'il faille se concentrer sur un secteur à la fois, mais plutôt adopter une approche large qui englobe l'investissement et l'innovation, la formation professionnelle et le développement économique. Au fait, les choses évoluent non seulement dans le secteur des ressources mais du côté du secteur tertiaire et des services. Les choses changent de façon spectaculaire étant donné les nouvelles technologies disponibles. Nous devons donc miser là-dessus également.

L'hon. Geoff Regan: D'aucuns au Canada prétendent qu'il ne nous faudrait pas mettre tous nos oeufs dans le secteur pétrolier et gazier, car il est prospère sans aide et n'a pas besoin de subvention ou de crédits fiscaux.

J'allais vous demander à cet égard... Vous avez parlé de la valeur ajoutée et de notre politique à cet égard. Je me demande: avez-vous répondu à cette question en me donnant une réponse tout à l'heure? Si oui, je vais passer à une autre question.

M. Jayson Myers: Une grande part de notre potentiel économique et de la croissance de l'emploi au Canada dépendra à l'avenir de notre capacité à mettre au point de nouveaux produits, de nouveaux services et de nouvelles ressources acheminées vers les marchés. Je pense qu'il faut nous tourner vers la mise en valeur de nouvelles ressources et la valeur ajoutée qu'elles présentent car cela constitue notre défi en matière d'innovation.

Tout repose sur les investissements et le capital, sur notre capacité à trouver les talents nécessaires pour tirer parti de toutes ces mises en valeur. Cela repose également sur notre capacité à acheminer nos produits sur les marchés. Et cela, non seulement dans le secteur pétrolier et gazier, car il nous faut être en mesure de trouver de nouveaux marchés grâce à de nouveaux accords commerciaux et à l'encouragement...

À vrai dire, un des plus gros défis de notre secteur manufacturier et du secteur de mise en valeur des ressources au Canada concerne l'accès au marché des États-Unis. Cela doit être un volet très important s'agissant de l'éventail des possibilités de notre stratégie sur la valeur ajoutée ici au Canada.

L'hon. Geoff Regan: À propos de l'accès au marché américain, je vais m'adresser maintenant à Mme Annesley.

Vous avez dit qu'un tiers des importations américaines de pétrole provient du Canada. Comment ce chiffre va-t-il évoluer d'ici 5 ou 10 ans?

Dans le même ordre d'idées, que pensez-vous de l'argument concernant les diluants, et jusqu'à quel point sont-ils recyclés?

Mme Janet Annesley: Tout d'abord, on ne sait absolument pas quel sera le sort du pipeline Keystone XL qui représente un accès majeur au marché américain. Quoi qu'il en soit, nous pensons que notre capacité à exporter du pétrole brut vers les États-Unis va augmenter. Il y a d'autres projets envisagés qui vont aller dans ce sens.

L'hon. Geoff Regan: Ainsi, malgré ce qui se passe aux États-Unis...?

Mme Janet Annesley: Quoi qu'il arrive, il y a beaucoup d'importations étrangères que nous pourrions remplacer sur le marché américain. Les économies en expansion en Asie pourraient trouver utile le pétrole provenant d'Arabie saoudite ou d'Algérie, et ce comme client remplaçant les États-Unis. La production canadienne pourrait remplacer toute cette quantité de pétrole importé. Les États-Unis constituent un consommateur majeur de pétrole et il y a toute une marge de manoeuvre malgré l'augmentation de la production au Dakota du Nord avec le gisement Bakken, par exemple.

● (0950)

L'hon. Geoff Regan: Comment cela cadre-t-il avec la nécessité d'amener notre pétrole vers des marchés d'exportation?

Mme Janet Annesley: L'essentiel est qu'il nous faut trouver un autre client. La diversification du marché nous permettra de ne pas être à la merci d'un prix de vente au rabais et de cesser d'être tributaires des marchés inefficaces que nous avons connus depuis quelques années étant donné l'abondance de brut à Cushing.

Voilà un bon exemple de ce dont on parle aujourd'hui. Si un marché local est inondé de brut à bon marché, on peut étayer la capacité de raffinement mais dès que cet avantage disparaît... Au final, c'est une économie négative.

En tant que producteur de brut, il nous faut trouver des marchés efficaces pour maximiser la valeur de notre brut. Il se peut que ce marché se trouve aux États-Unis car cela a été le cas pendant de nombreuses années — voilà pourquoi les pipelines sont orientés de ce côté-là. Toutefois, actuellement, le marché énergétique explose en Asie et c'est là qu'il faut que nous trouvions notre prix.

L'hon. Geoff Regan: Et les diluants...?

Mme Janet Annesley: Assurément, une partie des diluants est recyclée. Nous importons des diluants et nous avons la capacité d'en produire au Canada. La fracturation dans la région Bakken, par exemple, produit un pétrole plus léger qui pourrait aussi être utilisé comme diluant. Toutefois, le diluant peut être recyclé. Du point de vue d'une entreprise, ce n'est pas un coût majeur. C'est tout simplement un coût de production et le diluant se retrouve dans la chaîne de valeur des hydrocarbures.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Regan. Votre temps est écoulé.

Nous passons maintenant à des rondes de cinq minutes. Mme Crockatt suivie de Mme Block et de Mme Duncan.

Madame Crockatt, vous avez la parole pendant cinq minutes.

Mme Joan Crockatt (Calgary-Centre, PCC): Merci beaucoup.

Encore une fois merci à nos témoins d'être venus. Les séances de ce comité sont toujours très intéressantes.

Il y a certains nouveaux membres du comité qui ne sont peut-être pas au courant des témoignages que nous avons entendus à propos de la possibilité d'apporter plus de valeur ajoutée à nos produits ici au Canada. Des témoins sont venus nous dire assez clairement que les marges bénéficiaires sont optimisées étant donné la façon dont nous procédons actuellement et que les raffineries ne sont pas le meilleur choix, car si c'était le cas, on en construirait davantage au Canada. Rien n'empêche de le faire.

Je voulais d'emblée affirmer cela et ajouter que les sables bitumineux sont le projet de haute technologie le plus important au pays, celui qui permet le plus grand nombre d'emplois de haute technologie.

Je voudrais revenir à ce que vous avez dit, madame Annesley, concernant le groupe de mise en valeur Oxford. Pouvez-vous nous en dire davantage sur le système ontarien de retraite des employés municipaux et sur le régime de pension ontarien des enseignants et enseignantes, lesquels ont investi dans les sables bitumineux?

Mme Janet Annesley: Volontiers. Peu de gens comprennent l'ampleur des investissements des régimes de pension publics dans les sables bitumineux. Étant donné les règles de divulgation concernant les régimes de pension, il est difficile de savoir à combien cela se chiffre. Aux États-Unis, l'organisme américain, l'API a procédé à une étude majeure. Quand les gens songent aux avantages fournis par le secteur pétrolier et gazier, ils songent souvent aux dirigeants des entreprises à Calgary mais à vrai dire, ils devraient songer aux infirmières et aux enseignants et enseignantes. Un des principaux régimes de pension qui a investi dans le projet Shell dont je me suis occupée pendant bien des années était un groupe de dentistes californiens. Ce sont là les gens qui en tirent les bénéfices.

L'une des critiques que l'on fait de notre secteur est que si nous nous sommes tirés de la récession à assez bon compte, le prix des actions en bourse n'a pas retrouvé le niveau que nous souhaitons et nos investisseurs ne cessent de dire qu'ils souhaitent un rendement maximum. Beaucoup d'entre eux sont vos voisins.

Mme Joan Crockatt: Avons-nous raison de dire, quand nous considérons les avantages de secteur pétrolier et gazier, ce qui fait l'objet de notre étude, que si ce secteur est prospère, alors les pensions de gens comme les enseignants et les enseignantes et les infirmières et infirmiers s'en portent mieux, n'est-ce pas?

Mme Janet Annesley: Oui, absolument, à la condition qu'ils investissent dans notre industrie, comme ils sont nombreux à le faire, de 20 à 40 %.

Mme Joan Crockatt: Combien avez-vous dit?

Mme Janet Annesley: Bon nombre investissent dans le pétrole et le gaz. Ils ont tous leur propre ratio, mais bon nombre d'entre eux investissent dans le pétrole et le gaz, et plus particulièrement dans les sables bitumineux, de 20 à environ 40 %.

Si nous avions une meilleure divulgation au Canada, nous pourrions vous donner des chiffres plus précis.

Mme Joan Crockatt: Ainsi, est-ce que la plupart des fonds de pension investissent de 20 à 40 % de leur argent dans les sables bitumineux?

• (0955)

Mme Janet Annesley: C'est difficile à dire, à cause des problèmes de divulgation. Bon nombre des régimes de pension publics ont leur propre ratio. Les gestionnaires des avoirs que nous avons consultés vers 2011 nous ont dit qu'entre 20 et 40 % de leur argent était investi dans le pétrole et le gaz canadien.

Mme Joan Crockatt: C'est assez intéressant.

J'aimerais passer maintenant aux avantages pour les Autochtones. Pourriez-vous nous en dire davantage sur l'emploi des Autochtones dans le secteur pétrolier et gazier? Je pense que c'est quelque chose que les Canadiens ne savent peut-être pas.

Je vais demander à plusieurs témoins de commenter. Janet, vous pourriez commencer, puis nous entendrons Jayson.

Mme Janet Annesley: Bien sûr.

À mon avis, l'emploi des Autochtones dans le secteur pétrolier et gazier est un énorme succès dans notre industrie. On a commencé à mettre en valeur les sables bitumineux dans les années 1970 en veillant à procurer des retombées locales, de sorte que le développement de cette région ne devait pas aller de l'avant à moins qu'il n'y ait des avantages pour la population locale. Par conséquent, bon nombre de programmes innovateurs existent toujours à Syncrude ou Suncor, et ont été adoptés par tous les autres producteurs.

J'ajouterais qu'en ce qui concerne les modèles de règlement des différends, la possibilité de travailler avec des groupes comme la Première Nation de Fort McKay lors de la négociation de l'accord conclu récemment au sujet du projet Dover près de Moose Lake, montre que nous pouvons travailler de manière productive, que nous pouvons nous réconcilier avec les Premières Nations et leur fournir le développement économique dont elles ont besoin tout en respectant leurs droits issus de traités.

Mme Joan Crockatt: Monsieur Myers.

M. Jayson Myers: J'ajouterais qu'il ne s'agit pas seulement, à mon avis, d'obtenir l'approbation des projets ni, en ce qui concerne les transactions, d'entreprises qui ont besoin de travailleurs. Je constate, dans les collectivités autochtones non seulement une importante acquisition de compétences, mais aussi l'intention d'utiliser celles-ci pour devenir autosuffisantes, que leur avenir soit dans le pétrole et le gaz ou dans la mise en valeur d'une autre ressource ou dans un autre secteur de développement économique.

Je pense que c'est cela qui est important pour l'avenir. La plate-forme que le pétrole et le gaz ou la mise en valeur d'une autre ressource offrent aux Autochtones comme moyen d'acquérir des compétences est en réalité une plate-forme pour leur développement économique et social en général.

Le président: Merci.

Merci, madame Crockatt.

Nous passons maintenant à Mme Block, pendant cinq minutes.

Mme Kelly Block (Saskatoon—Rosetown—Biggar, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Tout comme mes collègues, je vous souhaite la bienvenue et je vous remercie de votre témoignage. Nous avons beaucoup appris depuis le début de cette étude que nous achevons — je pense qu'il nous reste trois réunions après celle-ci. Mais nous avons appris beaucoup de choses au sujet des retombées du secteur pétrolier et gazier dans l'ensemble du Canada.

Ma question concerne le plan de notre gouvernement pour le développement responsable des ressources et peut-être que l'un d'entre vous pourra répondre. Notre gouvernement s'est efforcé de rationaliser le processus de réglementation des grands projets. Cela comprend l'établissement de délais pour l'examen des projets et la simplification du processus selon le modèle un projet, un examen. Je me demande si l'un d'entre vous pourrait nous dire quelle est l'importance de cette rationalisation du processus de réglementation pour votre industrie en particulier.

Mme Janet Annesley: Je vais commencer.

La rationalisation du processus de réglementation procure à l'investisseur une certaine assurance qu'une décision sera prise dans un délai donné. C'est essentiel pour que ces projets ne traînent pas pendant des décennies, comme on l'a vu avec quelques projets de pipeline.

J'ajouterai que ce n'est pas le secteur pétrolier et gazier qui juge que c'est important. C'est vrai pour bon nombre d'autres secteurs. En effet, d'après le sondage auprès des cadres supérieurs publié dans le *Globe and Mail* hier, que M. Regan a mentionné, les personnes interviewées ont dit que la rationalisation du processus de réglementation était la première chose à faire pour aider l'économie canadienne.

M. Jayson Myers: Je suis entièrement d'accord. La rationalisation offrirait une plus grande certitude quant aux projets. Cela touche tous les éléments de la chaîne d'approvisionnement, soit les clients potentiels et les activités commerciales éventuelles, ce qui est extrêmement important.

Je souhaiterais vivement que la même approche rationalisée s'applique aux autres approbations des projets d'exploitation, tant au processus d'approbation qu'au régime de réglementation très complexe au Canada. Je sais que nous perdons beaucoup d'investissements simplement à cause d'une réglementation inutile. Cela ne veut pas dire que les résultats ne sont pas... Il nous faut des mesures pour assurer la protection de l'environnement et la santé et la sécurité des consommateurs, mais nous ajoutons toute cette complexité et ces coûts élevés. S'il était plus facile et moins cher de se conformer à la réglementation, le niveau de conformité augmenterait.

Je constate notamment qu'il y a d'importants obstacles au commerce intérieur qui limitent la capacité des particuliers et des entreprises de transporter des produits d'une région du pays à l'autre à cause de normes différentes en matière de produits, de commerce, de mobilité de la main-d'oeuvre et de reconnaissance des titres de compétence. Les entreprises étrangères peuvent profiter de ce marché beaucoup plus facilement que des entreprises installées au Canada car elles n'ont pas à faire face aux mêmes barrières interprovinciales.

• (1000)

Le président: Allez-y, monsieur Larson.

M. Roger Larson: Merci.

Il n'y a pas de nouvelle mine ni d'expansion majeure d'installations manufacturières depuis, je pense, le début des années 1990, mais le processus d'approbation des projets d'exploitation des ressources est principalement administré par les provinces, à la fois pour les usines d'engrais azotés et pour nos mines de potasse. Cela étant dit, pour n'importe quel chef d'entreprise, il est parfaitement logique d'avoir un seul processus d'approbation par projet.

J'aimerais me concentrer sur le respect de la réglementation, que Jay Myers vient de mentionner. Pour ce qui est de l'Inventaire national des rejets de polluants, l'INRP, un guichet unique où nous pourrions faire nos déclarations en même temps aux gouvernements provincial et fédéral, contribuerait grandement à améliorer notre compétitivité, alors que les résultats pour les Canadiens et la protection du public ne changeraient pas.

Mme Kelly Block: Merci.

Le président: Merci, madame Block.

Nous passons maintenant à Mme Duncan, pour cinq minutes.

Allez-y, s'il vous plaît.

Mme Linda Duncan (Edmonton—Strathcona, NPD): Merci, monsieur le président.

Merci à vous tous. Vos témoignages sont intéressants.

Ma première question s'adressera à Mme Annesley.

Bien sûr, le taux d'emploi en Alberta est élevé. Nous avons également le plus fort pourcentage de travailleurs étrangers temporaires. L'exécution de ce programme en Colombie-Britannique et en Alberta a posé de nombreux problèmes.

La semaine dernière, j'ai rencontré à plusieurs reprises des métalliers, à leur demande. Ils m'ont montré la correspondance entre les métalliers et l'une des principales entreprises de courtage qui fait venir des travailleurs étrangers temporaires.

Au sujet du projet Kearn de la Compagnie Pétrolière Impériale, ce n'est un secret pour personne que près de 80 métalliers ont été mis à pied et remplacés par des travailleurs temporaires croates qui, d'après la correspondance avec le courtier, étaient moins formés et, je suppose, moins bien payés.

Parmi les travailleurs mis à pied, il y avait des Autochtones, qui, je suppose, étaient employés conformément aux ententes sur les retombées. Un tiers seulement de ces travailleurs ont été réembauchés sur ce site et la plupart d'entre eux ont perdu leur équipement.

Ma question concerne les courtiers des travailleurs étrangers temporaires. Est-ce qu'ils sont payés lorsqu'ils font venir des travailleurs au Canada ou lorsqu'ils remplacent des travailleurs canadiens?

Mme Janet Annesley: Je ne sais pas comment fonctionnent les accords contractuels avec les courtiers. Cependant, je pourrais vous parler du grand nombre de dialogues que j'ai eus avec l'AU et d'autres organisations qui se sont retrouvées dans des situations semblables à celle des métalliers que vous venez de décrire.

Les gens de métier se déplacent de site en site et, souvent, cette mobilité est nécessaire. Ils vont peut-être quitter le site Kearn, par exemple, mais il y a certainement un autre emploi qui les attend ailleurs. J'aimerais beaucoup discuter avec vous pour en apprendre davantage sur cette situation, car à ma connaissance, c'est ainsi que fonctionne le processus, du moins dans le cas de l'AU.

En général, lorsque nous parlons avec nos collègues des métiers de la construction, ils soulignent la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée. En fait, l'AU est l'un des principaux groupes à faire venir des travailleurs étrangers des États-Unis. Elle a même élaboré son propre système avec une carte de voyage, où les détenteurs de cette carte aux États-Unis peuvent venir travailler très facilement au Canada, et plus précisément en Alberta. Ces mesures sont prises exclusivement pour pallier notre pénurie de travailleurs qualifiés.

Je pense que le système présente quelques difficultés, et j'aimerais approfondir cette question. Il y a toutefois une pénurie de gens de métier qualifiés, et nous avons besoin de travailleurs étrangers.

• (1005)

Mme Linda Duncan: Merci. Je ne suis pas sûre que vous ayez répondu à ma question, mais j'apprécie votre effort.

S'il reste assez de temps, j'aimerais que M. Allan, M. Priaro et M. Myers répondent à ma deuxième question. J'aimerais parler de la diversification de l'économie plutôt que de la diversification des marchés. En général, je pense que les gens seraient d'accord pour dire qu'à l'heure actuelle, la stratégie économique du Canada est de trouver de nouveaux marchés pour notre bitume brut.

Nous avons entendu des témoignages très déchirants de la part de représentants du Nouveau-Brunswick il y a quelques réunions, particulièrement du maire de Saint John. Lorsqu'on lui a demandé si les habitants du Nouveau-Brunswick étaient reconnaissants pour les emplois qui se créent à l'heure actuelle au Canada, il nous a raconté que tout d'abord, ils ont perdu des travailleurs, puis ils ont perdu les parents des travailleurs qui voulaient se rapprocher de leurs enfants et, maintenant, ils ont perdu les grands-parents qui ont déménagé en Alberta pour être plus près de leurs petits-enfants. Ils ont essayé de nous faire comprendre qu'ils aimeraient avoir leur part du gâteau et, bien sûr, qu'ils appuieraient un pipeline est-ouest.

Ma question s'adresse à vous trois. Aurais-je raison de dire que les retombées au Canada, particulièrement dans l'Ouest — Alberta, Saskatchewan — et dans l'Est, seraient considérablement accrues si la valorisation du bitume se faisait en Alberta ou en Saskatchewan, par exemple, ce qui permettrait ensuite de transporter le bitume brut vers l'Est, soit en Ontario, au Québec ou dans les Maritimes, pour être raffiné?

M. Jayson Myers: Je vais commencer. Oui, c'est évident. Je pense que nous devons déterminer ce qui encouragerait ce genre d'investissement, en examinant tous les éléments de l'équation d'investissement. Mais il est évident que la valeur ajoutée dans le secteur de la transformation, ainsi que dans les secteurs qui l'approvisionnement, est très importante. Nous avons un certain nombre d'entreprises au Nouveau-Brunswick qui sont très actives dans le secteur manufacturier et qui exportent vers l'Alberta et la Saskatchewan.

Mais je pense qu'une partie de votre question concernait la diversification de produits plutôt que des marchés, ce qui est essentiel. Il faudrait exporter vers la Chine pendant plus de 100 ans pour obtenir les mêmes avantages que nous procure l'extraordinaire marché canadien. Je pense que cela encouragera le secteur manufacturier à produire une abondance de produits innovateurs.

Donc, plus la valeur ajoutée est grande, plus la diversification des produits est grande. Et, naturellement, lorsque l'on diversifie son produit, on cherche de nouveaux clients dans de nouveaux marchés.

Le président: Merci.

Merci, madame Duncan. Votre temps est largement dépassé.

Nous allons maintenant passer à une série d'interventions de cinq minutes, en commençant par M. Calkins, suivi de Mme Moore et de M. Trost.

Allez-y, s'il vous plaît, monsieur Calkins, pour cinq minutes.

M. Blaine Calkins (Wetaskiwin, PCC): Merci, monsieur le président.

J'apprécie tous les témoignages. Je me suis efforcé de bien suivre. Madame Annesley, vous avez cité de nombreuses statistiques intéressantes, et vous aussi, monsieur Myers. J'ai bien l'intention d'examiner certains des commentaires que vous avez faits devant notre comité. Vous nous avez présenté une énorme quantité d'information.

J'aimerais poursuivre dans la même veine que Mme Duncan, qui parlait des possibilités pour la région de l'Atlantique. Mais tout d'abord, je tiens à dire qu'à moins de vivre à Fort McMurray, même les Albertains doivent prendre l'avion ou faire le long trajet en voiture pour aller dans le Nord de l'Alberta et travailler dans le secteur des sables bitumineux. Donc, peu importe de quelle région du pays ils viennent, même les Albertains doivent quitter leurs familles pendant de longues périodes pour profiter de ces possibilités d'emploi dans le Nord de notre province. Cependant, cela étant dit, nous savons que c'est un formidable moteur économique.

Madame Annesley, vous représentez le secteur en amont, c'est-à-dire les entreprises d'extraction. Notre comité a entendu des représentants des raffineries et des transformateurs, qui se situent au milieu de la chaîne, au sujet des aspects économiques de la valeur ajoutée. Certains se demandent si des modifications à la réglementation, aux subventions ou aux politiques d'encouragement du gouvernement du Canada n'inciteraient pas les entreprises à investir dans l'économie leurs liquidités inutilisées.

Je ne sais pas trop où nous ferions cela en Alberta. À l'heure actuelle, les affiches que je vois les plus souvent dans ma circonscription disent « Nous embauchons ». Je rencontre constamment les chefs d'entreprise de ma circonscription, qui me disent que leur plus gros problème est de trouver de la main-d'oeuvre, et c'est vrai dans tous les secteurs. Que ce soit quelqu'un pour servir le café dans un restaurant ou quelqu'un pour faire des études techniques pour une firme d'ingénierie, ils cherchent à embaucher et il y a des emplois vacants.

Ma question concerne la capacité de la main-d'oeuvre dans son ensemble. Madame Annesley, vous avez dit que les sables bitumineux, c'est presque une formation universitaire en cours d'emploi dans le milieu de travail de demain. Pourriez-vous nous en dire davantage au sujet de ces répercussions? Je pense que vous avez dit quelque chose au sujet du nombre de personnes qui habitent en Alberta. L'Alberta compte seulement 4 millions d'habitants. Pourriez-vous nous en dire plus sur les avantages des sables bitumineux en matière d'éducation?

• (1010)

Mme Janet Annesley: Oui. Souvent, les gens ont l'impression que le travailleur moyen du secteur pétrolier et gazier est un ingénieur ou un géophysicien, mais de plus en plus, le travailleur moyen est un diplômé d'un collège ou d'un institut technique, un travailleur qualifié ou un mécanicien de machine fixe ou un ingénieur technologique.

Les sables bitumineux ont ceci d'incroyable: comme le disaient Jay Myers et les MEC, ils sont essentiellement une entreprise manufacturière. Sur ces immenses sites de construction où il y a 15 000 travailleurs, pour certains projets, les ententes collectives prévoient que jusqu'à 20 % de cette main-d'oeuvre doit être composée d'apprentis. Cette exigence fournit une échelle absolue de formation et de possibilités qui permettent aux gens de monter rapidement les échelons de l'apprenti jusqu'au Sceau rouge. Ainsi, les sables bitumineux sont un exceptionnel centre de formation spécialisée. Avec le tiers de la population de l'Ontario, nous produisons plus d'apprentis en Alberta, et ce, grâce à de nombreuses décennies de travail très ciblé par le NAIT/SAIT, l'industrie ainsi que des travailleurs syndiqués et non syndiqués.

M. Blaine Calkins: C'est fantastique.

Monsieur Myers, je pense que vous avez abordé cette question, mais il y a eu une importante rationalisation de la réglementation: un seul examen par projet. Pourriez-vous nous expliquer davantage l'importance de cela pour vos entreprises membres?

M. Jayson Myers: Comme Roger Larson l'a dit, ce serait tellement logique d'avoir un guichet unique pour éviter que les entreprises présentes au Canada aient à se conformer à une multitude d'exigences différentes. Cela n'a rien à voir avec le résultat de la réglementation. Nous mettrions l'accent sur ce qui assure la santé, la sécurité, une meilleure gestion de l'environnement et la protection du consommateur. Voilà les objectifs.

Nous devons voir de quelle manière nous pourrions simplifier le processus de conformité pour qu'il soit facile et moins coûteux pour les entreprises d'atteindre ces objectifs. À l'heure actuelle, il y a beaucoup de doubles emplois et, souvent, des différences inutiles dans les exigences d'une province à l'autre. Comme Roger le disait, si nous avions un guichet unique, que ce soit pour l'environnement, les approbations ou la santé et la sécurité, ce serait la meilleure chose.

M. Blaine Calkins: J'ai été frappé par votre commentaire au sujet des entreprises étrangères qui ont moins d'obstacles à franchir que les entreprises pancanadiennes à cause des barrières commerciales interprovinciales. C'est incroyable.

Le président: Merci, monsieur Calkins.

Nous passons maintenant à Mme Moore, suivie de M. Trost, puis d'un autre néo-démocrate.

Allez-y, s'il vous plaît, madame Moore.

[Français]

Mme Christine Moore (Abitibi—Témiscamingue, NPD): Madame Allan, ma question est assez simple. Par contre, il est parfois un peu moins simple d'obtenir une réponse à cette question.

C'est celle que j'entends le plus souvent quand je me déplace dans mon comté. Les gens se demandent ceci. Étant donné que nous avons une industrie pétrolière, pourquoi continuent-ils à payer des prix élevés pour l'essence? Alors même que nous exploitons les sables bitumineux, ils ne savent pas la raison pour laquelle ils ne semblent en tirer aucun avantage en tant que consommateurs.

Pourriez-vous le leur expliquer?

[Traduction]

Mme Robyn Allan: Merci, c'est une excellente question, et je me demande la même chose. Pourquoi est-ce que l'Est du Canada dépend des importations alors que le Canada a de vastes ressources? Si nous ne valorisons pas le bitume en Alberta pour le transformer en pétrole synthétique, qui peut ensuite être utilisé dans les raffineries

de l'Est, nous continuerons de dépendre des importations et, par conséquent, nous devrons accepter les prix fixés à l'étranger. C'est ainsi que sont déterminés les prix de nos intrants et de nos produits pétroliers. Ainsi, tous les Canadiens paient les prix mondiaux pour les produits pétroliers alors que les raffineries de l'Ouest enregistrent des bénéfices très élevés car nous payons les mêmes prix que si nous achetions tout notre pétrole en fonction du prix du pétrole brut Brent.

Nous nous retrouvons avec un pays où les Canadiens et les entreprises qui ne produisent pas de pétrole font face à des coûts très élevés pour les ressources alors que si ces prix diminuaient, nous pourrions stimuler l'ensemble de l'économie canadienne. Nous n'aurions pas les disparités interrégionales que nous avons maintenant. Tous les pays du monde protègent leur économie. En Chine, les prix à la consommation sont contrôlés. Les pays membres de l'OPEP contrôlent leur prix à la consommation car ils savent que le prix que les gens paient pour l'énergie a une incidence énorme sur la croissance et la stabilité de l'économie. Mais au Canada, nous continuons à faire semblant que l'exploitation du bitume brut va stimuler l'économie, et ce n'est pas le cas. Cela va nous forcer à importer davantage de condensat et nous procurera la plus faible valeur possible pour nos vastes ressources qui ne sont pas renouvelables.

Alors, comme vous voyez, je me pose la même question.

Merci.

•(1015)

[Français]

Mme Christine Moore: En faisant les choses autrement, serait-il possible de baisser les coûts qu'ils doivent défrayer en tant que consommateurs?

[Traduction]

Mme Robyn Allan: Nous pourrions faire les choses autrement si nous voulions faire baisser les prix à la consommation. Au Canada, il semble y avoir énormément de résistance à toute forme de protection des consommateurs et de contrôle des prix. Si nous ajoutons de la valeur et stimulons l'économie pour en tirer la plus grande valeur possible, nous renforcerons l'économie toute entière, ce qui aurait le même effet sur la santé et sur la prospérité de l'ensemble du pays que si nous baissions les prix. Mais tant que nous n'aurons pas de politique de valeur ajoutée pour protéger notre économie et que nous ne ferons pas ce que toutes les autres grandes nations essaient de faire pour protéger leur économie, nous allons continuer à tirer le minimum d'avantages de cette ressource et à payer le prix le plus élevé possible.

Et nous n'avons pas encore commencé à parler des coûts environnementaux.

[Français]

Mme Christine Moore: J'aimerais poser une question similaire à M. Myers.

Dans le domaine manufacturier, y aurait-il moyen de baisser les prix pour les consommateurs canadiens en faisant les choses différemment?

[Traduction]

M. Jayson Myers: Absolument, en devenant plus efficaces, en augmentant la productivité, ce qui est important non seulement pour les consommateurs mais aussi pour l'industrie... L'un des plus grands défis que doivent relever les producteurs d'énergie, et tous ceux qui exploitent les ressources, c'est de réduire les coûts des projets, de les faire démarrer rapidement, et c'est ce qui favorise grandement l'efficacité et l'innovation dans le secteur manufacturier.

Mais je dirais que nous devons être prudents car nous ne pouvons pas envisager de mettre en place des contrôles des prix, baisser les prix ou parler d'interrompre nos livraisons aux nouveaux marchés, qui aurait aussi pour effet de réduire le prix, et nous attendre en même temps que les compagnies investissent dans le renforcement des capacités ou une nouvelle technologie, car elles font ces investissements dans l'espoir d'obtenir un rendement. Je pense que nous devons être très prudents.

De toute évidence, il faut chercher des moyens de favoriser la création de nouvelles capacités, l'innovation et une meilleure productivité, et c'est ce qui produira des bénéfices au bout du compte pour les consommateurs et pour l'industrie.

Le président: Merci.

Merci, madame Moore.

C'est maintenant le tour de M. Trost, suivi de Mme Charlton et de M. Leef.

Allez-y, s'il vous plaît, monsieur Trost, vous avez cinq minutes.

M. Brad Trost (Saskatoon—Humboldt, PCC): Merci, monsieur le président.

Madame Annesley, pendant votre témoignage, vous avez dit — et je pense l'avoir noté correctement — que l'innovation technologique s'internationalisait. Pourriez-vous nous en dire plus sur ce que vous entendez par là ou nous donner des exemples? De quelle manière est-ce que cela touche nos entreprises et a des répercussions sur l'économie dans son ensemble?

Mme Janet Annesley: Comme M. Myers l'a dit, lorsqu'on a une industrie robuste capable d'investir dans de nouvelles technologies, on jouit alors d'un avantage concurrentiel. On pourrait se retrouver avec une situation où des milliards de dollars sont investis dans la technologie pétrolière et gazière grâce aux efforts de la COSIA et où le capital intellectuel et la propriété intellectuelle sont mis en commun comme jamais auparavant. Aujourd'hui, on a comparé les mérites d'un système de capital privé à ceux d'un système de capital d'État.

L'un des secteurs dans lequel le système privé réussit beaucoup mieux qu'un système d'État, c'est dans l'innovation. Dans le domaine du pétrole, la moitié des réserves de pétrole du monde libre dans lequel les compagnies privées peuvent investir se trouvent dans les sables bitumineux. Les technologies que nous mettons au point pour l'extraction du pétrole lourd, et particulièrement les technologies plus écologiques comme l'extraction sans apport d'eau et le captage et le stockage du dioxyde de carbone, ces technologies seront hautement exportables vers les autres pays producteurs de pétrole, comme le Venezuela et d'autres pays qui n'ont tout simplement pas le genre de culture d'innovation qu'apporte l'entreprise privée.

• (1020)

M. Brad Trost: Est-ce que ce développement technologique se produit juste à des endroits comme Fort McMurray, ou est-ce partout au pays? Est-ce très isolé, ou y a-t-il des retombées de Vancouver jusqu'à St. John's?

Mme Janet Annesley: Cela touche absolument tout le pays. Parfois, je dis à la blague que ce n'est pas l'entreprise point.com mais un particulier qui va trouver la solution aux résidus. Cette personne deviendra le plus grand entrepreneur de haute technologie au Canada. Nous avons besoin de gens comme cela d'un océan à l'autre du pays, et nous avons la chance d'en avoir. En effet, je parlais récemment avec des représentants d'une entreprise du Québec qui travaillent à l'heure actuelle sur la question des résidus, et que ce soit les entreprises privées qui innovent ou une collaboration avec des collèges et des universités, nous faisons venir des gens de partout au pays.

M. Brad Trost: Mon collègue, M. Calkins, a dit à la fin de ses questions que les obstacles interprovinciaux freinent les entreprises canadiennes. Je pense que c'est M. Myers qui a dit cela. J'aimerais poursuivre dans la même veine et vous demander si c'est l'un des problèmes qui empêchent la répartition géographique des retombées des sables pétrolières et de l'ensemble de l'industrie du pétrole et du gaz. Y aurait-il davantage de retombées ailleurs que dans les environs immédiats des régions pétrolières et gazières du Canada si nous commençons à éliminer ces obstacles à l'intérieur du pays?

Je pose la question à tout le monde.

Monsieur Myers.

M. Jayson Myers: Je vais vous donner deux exemples.

Premièrement, il y a les normes de soudage en Alberta. Les qualifications pour un soudeur en Alberta sont si élevées qu'il est plus intéressant pour les entreprises de faire faire leur soudage en dehors de l'Alberta et ensuite importer leurs produits dans la province. Cela augmente les coûts des projets, mais fait également en sorte qu'il est très difficile pour les entreprises d'implanter leur production dans la province même. C'est un exemple qui touche l'Alberta.

Il y a aussi les normes régissant les appareils sous pression. Nous devrions avoir une norme pancanadienne qui tienne compte de la différence entre les utilisations prévues de ces appareils sous pression. Actuellement, si l'on fait affaire partout au Canada, dans 10 provinces et trois territoires, on est réglementé 13 ou 14 fois. Par contre, une entreprise installée en dehors du Canada n'a qu'à satisfaire à une seule norme et à faire importer ses produits sur le marché canadien. Il s'agit là d'un obstacle à notre capacité de profiter économiquement de nos ressources, et pas seulement du côté de l'énergie, mais également du côté des affaires.

M. Brad Trost: Monsieur Larson, souhaitez-vous dire quelques mots à ce sujet?

M. Roger Larson: Monsieur Trost, nos produits sont réglementés au fédéral et n'ont à satisfaire qu'à une seule norme. Nous n'avons donc pas d'obstacles interprovinciaux frappant notre production. Mais si l'on regarde les problèmes auxquels le secteur agricole a dû faire face, on voit bien qu'il faudrait qu'il y ait une seule norme fédérale applicable partout au Canada.

Le président: Merci.

Et merci à vous, monsieur Trost.

Madame Charlton, vous avez cinq minutes. À vous la parole.

Mme Chris Charlton: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je suis très heureuse d'avoir l'occasion de poser d'autres questions. Je vais faire suite à mes questions précédentes. Je pense que M. Larson est le seul qui a parlé, dans son exposé, du manque de travailleurs qualifiés, mais d'autres ont certainement repris le sujet. C'est un problème qui nous embête, puisque nous avons des taux de chômage très élevés dans certaines parties du pays, tandis que nous avons un manque de travailleurs dans d'autres parties, particulièrement en Alberta et dans la région des sables bitumineux. Je peux vous dire que le Comité des ressources humaines s'est longuement attardé sur ce problème particulier.

L'un des facteurs qui contribuent au problème est le manque de mobilité de la main-d'oeuvre, ce qui ne représente en soi qu'une solution temporaire. J'avais déposé au Parlement le projet de loi C-201, qui avait été appuyé par les métiers de la construction, et je suis sûre, madame Annesley, que votre organisation l'avait appuyé aussi, tout comme un grand nombre d'entrepreneurs en construction. Aux termes de ce projet de loi, les travailleurs du secteur de la construction auraient pu déduire leurs frais de déplacement et d'hébergement de leur revenu imposable s'ils travaillaient à plus de 80 kilomètres de chez eux.

Je voudrais demander à vous tous si vous auriez appuyé ce genre d'initiative comme solution temporaire. Je ne dis pas que c'est une panacée, mais je voudrais certainement savoir ce que vous en pensez.

Madame Annesley, vous pourriez peut-être commencer.

• (1025)

Mme Janet Annesley: Certainement. Nous avons appuyé ce projet de loi, et nous aimerions bien qu'il soit adopté. En fait, je rencontre demain des représentants de l'AU et nous discuterons des façons dont notre secteur peut soutenir et favoriser la mobilité de la main-d'oeuvre. Je pense que l'Alberta se débrouille plutôt bien. Nous avons accès à des ouvriers qualifiés d'autres provinces, mais il y a encore beaucoup à faire. La subvention à l'emploi était un pas dans la bonne direction, mais nous avons encore fort à faire pour mettre en oeuvre et maintenir le programme du Sceau rouge... Parfois, dans notre secteur, entre les entrepreneurs, les métiers de la construction et les problèmes qui touchent les projets de construction, nous nous heurtons à des difficultés pour amener les apprentis à obtenir leur certification Sceau rouge et à devenir des ouvriers qualifiés. Nous devons améliorer les choses.

Les ingénieurs vous diront aussi qu'il faut augmenter le bassin de candidats. Nous devons attirer davantage de gens vers les métiers. Parfois, je vois des femmes qui travaillent dans des emplois peu rémunérés et je me demande pourquoi elles ne sont pas en formation, d'autant plus qu'elles peuvent obtenir une subvention à l'emploi et un prêt sans intérêt pour financer leur formation. Cette formation ne dure que 16 semaines et peut se faire sur le tas.

Mme Chris Charlton: Je voudrais justement vous interroger au sujet de la subvention canadienne pour l'emploi. On critique cette subvention en ce qui concerne les métiers, car il est impossible d'apprendre un métier en seulement quatre semaines. La subvention est trop ponctuelle. Peut-elle réellement aider quelqu'un qui souhaite apprendre un métier et l'amener à obtenir sa certification Sceau rouge?

Mme Janet Annesley: La subvention fonctionne absolument, en attirant davantage de candidats. Elle permet d'attirer des gens vers les métiers et d'élargir le bassin de travailleurs. Nous pensons qu'il s'agit d'un pas dans la bonne direction. D'ailleurs, la subvention est complétée par d'autres programmes. Notre secteur, que ce soit des entreprises en particulier ou l'Association canadienne des produc-

teurs pétroliers, offre toutes sortes de programmes de soutien à l'éducation, qui incluent entre autres des bourses.

La meilleure partie d'un programme d'apprentissage, c'est que l'on peut être payé pour apprendre, ce qui n'était absolument pas possible pour moi en tant que diplômée universitaire.

Mme Chris Charlton: Si l'on compare le Canada à d'autres pays, notamment à l'Allemagne, on constate que lorsque l'on encourage les gens à se diriger vers les métiers, ils ne s'y tournent que vers l'âge de 26 ans. En Europe, ils encouragent les jeunes à apprendre un métier beaucoup plus jeune, ce qui, je crois, ferait toute la différence pour les sables bitumineux.

Mme Janet Annesley: Absolument.

Mme Chris Charlton: Je me demande, monsieur Myers, si vous avez quoi que ce soit à nous dire au sujet du programme d'apprentissage, de la mobilité de la main-d'oeuvre et du projet de loi C-201 en particulier.

M. Jayson Myers: La mobilité de la main-d'oeuvre est effectivement un gros problème. En ce qui concerne votre projet de loi, nous devons effectivement faciliter la mobilité de la main-d'oeuvre. Mais il faut faire bien plus que seulement subventionner les frais de déplacement. Je rencontre beaucoup de gens des Maritimes qui s'envolent vers Fort McMurray et font la navette, car ils ne peuvent pas se permettre d'acheter une maison en Alberta ni de vendre la leur dans les Maritimes. Il y a donc de gros problèmes en matière de mobilité de la main-d'oeuvre qu'il faudrait régler.

Mais il y a également la question de l'âge des travailleurs. Il est très difficile pour une personne qui a passé toute sa vie dans un endroit et dans un métier de se déraciner et de déménager. Les Canadiens, plus encore que les Américains, sont réticents à... Les Canadiens d'un certain âge, c'est-à-dire de plus de 25 ans...

Des voix: Oh, oh!

M. Jayson Myers: ... sont réticents à se déraciner. Il faut donc former les gens et les convaincre de se faire apprentis à un plus jeune âge. Par ailleurs, les entreprises doivent participer beaucoup plus activement à la formation et à l'apprentissage de leurs employés, et nous devons les y aider.

Le problème — et des gens de partout au Canada m'en ont parlé, notamment les petites entreprises —, c'est que les entreprises hésitent à investir dans la formation et l'apprentissage de leurs jeunes employés, car ils craignent qu'une autre entreprise vienne leur voler leurs travailleurs qualifiés. C'est peut-être là l'avantage de la subvention à l'emploi: elle peut éliminer une partie du risque d'investir dans les jeunes employés. C'est clairement un problème, non seulement pour les secteurs des sables bitumineux et de l'énergie, mais partout au Canada. Les entreprises de fabrication du Québec, de l'Atlantique et de l'Ontario ont tout autant de problèmes à trouver des travailleurs qualifiés que l'Alberta.

• (1030)

Le président: Merci, monsieur Myers.

Merci, madame Charlton.

Nous passons maintenant à M. Leef, suivi par Mme Crockatt, pour cinq minutes.

M. Ryan Leef: Merci, monsieur le président.

Monsieur Myers, je souhaite résumer vos propos afin de voir si j'ai bien compris. Je souhaite revenir au sujet du contrôle des prix dont a parlé Mme Allan. Dans son exposé, elle a fait la distinction entre le développement et l'exploitation, et il me semblait que c'était une bonne comparaison avec la question du contrôle des prix. Vous avez dit qu'une baisse du prix des biens ne se traduit pas nécessairement par une rétention des profits qui, actuellement, sont réinvestis dans l'innovation et des améliorations comme la protection des émissions, la consommation de l'eau et des projets de remise en état des terres, pour lesquels les entreprises canadiennes sont bien connues.

Maintenant, corrigez-moi si j'ai tort, mais il me semble qu'une simple réduction du prix des biens, sans aucune planification, se solderait plutôt par une augmentation de la consommation d'un produit, ce qui aurait des impacts environnementaux négatifs, puisque nous venons d'augmenter notre consommation. Cela veut dire que les entreprises qui ont investi des capitaux ne sont pas incitées à innover à moins de recevoir de nombreuses subventions du gouvernement. Ai-je bien compris votre argument?

M. Jayson Myers: Afin de favoriser la diversification économique dont nous avons parlé, ainsi que les emplois et entreprises à valeur ajoutée dans le secteur du développement énergétique, il nous faut des investissements, tout particulièrement dans les nouveaux produits qui créent de nouveaux processus. Et c'est aussi vrai à l'étape de mise à niveau et de raffinage qu'ailleurs dans la chaîne d'approvisionnement. La question est de savoir ce qui incite les entreprises à investir, et je vous dirais que c'est le rendement sur l'investissement et les flux de capitaux.

Je vais vous donner un exemple en dehors du secteur de l'énergie. En Ontario, de petites entreprises comme Automatic Coating Limited, Promation et Aberfoyle Metal Treaters Ltd. ont transformé leur modèle d'affaire en se concentrant sur la mise au point de nouveaux produits pour les sables bitumineux.

Un grand nombre d'entreprises comme celles-ci sont actuellement confrontées... Un producteur de pièces automobiles prend un risque lorsqu'il se convertit en fabricant de produits pour le secteur énergétique. Or, ces transformations sont alimentées par des flux de capitaux internes. Ainsi, si l'on réduit les prix, on réduit leur flux de trésorerie et, par conséquent, les investissements.

Nous parlons des façons dont nous pouvons favoriser les investissements. Je ne suis pas si sûr que le gouvernement... que nous devrions demander aux contribuables de subventionner ces investissements. Nous devrions plutôt trouver des moyens pour inciter les entreprises elles-mêmes à dépenser leur argent dans ce domaine. L'impôt et d'autres coûts, comme les coûts de conformité, sont très importants, mais le financement l'est également. L'un des plus gros problèmes pour les entreprises en phase de conversion et de croissance, c'est qu'elles n'ont pas de soutien financier, de soutien de leurs banques.

Voilà donc certains des problèmes que nous devrions résoudre, notamment chez les petits fabricants. C'est une question de flux de capitaux et de rendement sur l'investissement. Dès que l'on réduit les prix, on réduit les capitaux et l'investissement.

• (1035)

M. Ryan Leef: Combien de temps me reste-t-il? Une minute.

Madame Annesley, pourriez-vous s'il vous plaît répondre à la question également?

Nous avons lancé cette discussion pendant le dernier tour de questions en nous concentrant sur le secteur des métiers. Le budget de 2014 proposait le programme de prêt aux étudiants pour leur

formation au Sceau rouge. Je sais que certains de mes collègues, du moins dans mon territoire, se heurtent à cette question des crédits doubles: le passage du secondaire à...

Avez-vous des observations là-dessus?

Mme Janet Annesley: Je pense que le Nord fait figure de pionnier dans ces programmes à crédit double, notamment à Fort St. John, en Colombie-Britannique, où le collège Northern Lights collabore avec les écoles secondaires du coin...

Lorsque l'on rencontre des jeunes d'à peine 19 ans qui sont déjà en troisième année d'apprentissage et qui veulent devenir électriciens, c'est très impressionnant. Ces programmes sont excellents pour les petites collectivités, car ils appartiennent des jeunes avec des entrepreneurs, des apprentis avec des entreprises.

Par ailleurs, au Yukon...

Je souhaite revenir brièvement sur ce dont parlait Jay, au sujet des critiques formulées contre notre secteur... La Direction de la sécurité industrielle internationale avait publié un rapport sur les subventions aux combustibles fossiles, et on entend souvent dire que l'industrie des combustibles fossiles est subventionnée. Permettez-moi de vous faire remarquer que ces subventions dont on parle dans les rapports internationaux sont en fait des subventions des prix à la pompe. Les contrôles des prix et les dégrèvements artificiels aux consommateurs pourraient amener les consommateurs à adopter un certain comportement... ils pourraient, par exemple, augmenter leur consommation de pétrole et de gaz. Étonnamment, le secteur gazier et pétrolier estime que nous devrions être plus efficaces et non le contraire, et certains de ces contrôles des prix ont des effets imprévus.

Le président: Merci, monsieur Leef.

Nous passons maintenant à Mme Crockatt, puis à Mme Duncan.

Mme Joan Crockatt: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Myers, je voudrais revenir sur certaines choses que vous avez dites, car certains des chiffres ont été débités très rapidement et je pense qu'on devrait s'y attarder. Je veux m'assurer de les avoir bien notés.

Vous dites que pour chaque dollar investi dans le secteur du gaz et du pétrole, 62 % de ce dollar est en fait dépensé en biens fabriqués. Est-ce exact?

M. Jayson Myers: C'est exact. Et c'est une tendance qui se maintient depuis 10 ans.

Mme Joan Crockatt: Pourriez-vous approfondir et nous dire comment cela fonctionne dans les faits? Comment cela se traduit-il par des avantages pour les Canadiens?

M. Jayson Myers: On crée une forte demande pour les biens fabriqués, ce qui crée des emplois de deux façons différentes.

Premièrement, dans le secteur de la tuyauterie, des pompes et des vannes, on enregistre une augmentation de la production et du nombre d'emplois en raison d'une hausse de la demande.

Mme Joan Crockatt: Désolée de vous interrompre, mais pourriez-vous nous donner des exemples concrets? Un exemple en Ontario et un autre au Québec?

M. Jayson Myers: Je vais vous donner un exemple. Promation est une entreprise qui était... C'est l'autre aspect des occasions qui sont créées, car, à l'époque, nous nous relevions d'une récession. Les sables bitumineux ont offert des occasions à un grand nombre d'entreprises de passer du secteur de l'automobile par exemple, qui n'allait pas bien, au secteur de l'énergie.

Je disais donc que Promation était un atelier de soudage à Mississauga, en Ontario. À cause de la récession, l'entreprise a été obligée de trouver de nouveaux clients. Elle a commencé à se livrer à un type de soudage très particulier, celui des récipients sous pression, à l'origine pour les sables bitumineux. Depuis, elle a mis au point la seule technologie de soudage automatisé des récipients sous pression. Maintenant, on s'en sert dans le secteur nucléaire. D'ailleurs, ce secteur représente sa plus importante source d'exportation. Voilà donc un exemple concret d'une entreprise qui, grâce au secteur des sables bitumineux, a conçu un produit unique, une technologie unique, et a réussi non seulement à survivre, mais aussi à prendre de l'ampleur dans un secteur technologique très spécialisé.

Il y a d'autres exemples. Par contre, il y a une grande différence entre la fabrication dans le Sud de l'Ontario, dans le Nord de l'Ontario et au Québec. Les entreprises d'exploitation des sables bitumineux, ainsi que les entreprises d'ingénierie, me le répètent sans cesse. Les entreprises qui ont traditionnellement approvisionné le secteur de l'automobile sont habituées à produire des grandes quantités de pièces de petites tailles, de précision. Les sables bitumineux ont cependant des besoins tout autre. Ils ont plutôt besoin de petites quantités de grandes pièces très spécialisées. On me dit qu'il est beaucoup plus difficile pour une entreprise du Sud de l'Ontario de s'adapter à ce genre de production, tandis que celles du Nord du Québec ou de l'Ontario sont plus habituées à ce genre de projet.

La fabrication n'est pas pareille partout. Nous devons donc étudier ce qui alimente les décisions d'investissement ainsi que les occasions qui se présentent, mais je peux vous dire que des entreprises comme Promation...

• (1040)

Mme Joan Crockatt: Permettez-moi de vous interrompre. C'est que nous avons très peu de temps.

Pourriez-vous me donner des exemples d'entreprises du Québec ou du Nord de l'Ontario qui ont réussi cette transition? Nous parlons de façon générale, mais j'aimerais avoir des exemples concrets.

M. Jayson Myers: Eh bien, il y a l'entreprise d'autobus au Québec...

Mme Joan Crockatt: À part l'entreprise Prevost. Nous sommes déjà au courant...

M. Jayson Myers: Oui, exactement.

Une voix: Ezeflow?

M. Jayson Myers: Oui, il y a Ezeflow. Il y a Canam aussi, un grand fabricant de produits structurels en acier. Nous pouvons vous fournir une liste d'entreprises...

Mme Joan Crockatt: Janet, pourriez-vous nous raconter l'histoire d'Ezeflow dans le peu de temps qu'il nous reste?

Mme Janet Annesley: Ezeflow est une entreprise de fabrication de pièces en acier pour les sables bitumineux. C'est un exemple d'une entreprise, comme l'expliquait Jay, qui a pu trouver un nouveau marché.

Ce que j'aime, quand je rencontre ces entrepreneurs, qu'ils soient de Prevost, d'Ezeflow ou de Watson Gloves à Burnaby, c'est qu'ils

sont si enthousiastes au sujet de leur entreprise. Ils aiment particulièrement faire travailler des gens du coin. Ils adorent produire de la qualité. Ça n'a rien à voir avec les sables bitumineux. C'est qu'ils savent qu'ils font bien ce qu'ils font, et ça leur procure une grande satisfaction.

Mme Joan Crockatt: En ce qui concerne Watson Gloves, pourriez-vous nous dire de quoi il s'agit? Avez-vous des données sur l'emploi?

Mme Janet Annesley: Nous sommes justement en train de recueillir ces chiffres. Malheureusement, la consignation... L'une des choses que les sables bitumineux font mal, c'est de consigner tous les contrats passés entre eux-mêmes et les entreprises de construction, d'ingénierie et de gestion de projet.

Watson Globes et une entreprise de fabrication de bottes à Vancouver sont deux entreprises familiales qui fabriquent d'excellents produits de cuir. En ce qui concerne Watson Gloves, elle fabrique toujours ses gants à la main à Burnaby. Elle est passée de la fabrication de gants pour le consommateur à la fabrication de gants pour le travail. En ce qui concerne l'entreprise de bottes de Vancouver, Dakota Boots, Johnny Depp adore les bottes qu'elle fait. Elle fabrique une botte à la mode, mais maintenant elle crée aussi une botte de travail. C'est une autre entreprise familiale qui est dans le secteur depuis de nombreuses années.

Le président: Merci.

Merci, madame Crockatt.

Nous allons terminer la réunion avec Mme Duncan, qui aura trois minutes.

Mme Linda Duncan: Merci.

Dans ces trois minutes, madame Allan et monsieur Priaro, je vous donnerai le temps de répondre à la question que vous n'avez pas eu le temps de répondre tout à l'heure: Pensez-vous que l'on peut dire qu'il y a de grands avantages pour les Canadiens d'inciter les entreprises à valoriser et à raffiner le pétrole au Canada?

Mme Robyn Allan: Madame Duncan, je suis convaincue que ce serait très avantageux pour les Canadiens. Si nous pouvons desservir le marché de la raffinerie de l'Est du Canada en livrant du pétrole très léger qu'il peut utiliser et raffiner sans avoir à investir davantage, eh bien, nous serons en situation d'autosuffisance énergétique. Cela créerait de l'emploi, favoriserait la diversification et renforcerait l'économie. Et cela va sans dire.

Le président: Monsieur Priaro.

M. Michael Priaro: Écoutez, j'ai une vision. Nous devons acheminer d'importants volumes de bitume valorisé ou partiellement valorisé vers l'est du Canada. Nous pouvons potentiellement y acheminer 2,5 millions de barils à un important carrefour minier à proximité de Montréal, où nous pourrions élargir le secteur pétrochimique existant et faire en sorte que les raffineries de Montréal et de Lévis aient une source d'approvisionnement pour des centaines d'années à venir. Nous devrions ensuite acheminer une partie de ce pétrole à Saint John afin de permettre à Irving Oil d'augmenter sa production pour atteindre 600 000 barils par jour, en vue d'exporter davantage de produits raffinés vers la côte Est américaine et en Amérique latine. Cela nous permettrait également de faire croître le secteur pétrochimique de Saint John.

J'aimerais également que l'on puisse prolonger le projet d'oléoduc Énergie Est jusqu'à Canso, en Nouvelle-Écosse, y compris vers la raffinerie de Dartmouth, actuellement moribonde. En effet, Canso est le port idéal pour l'exportation de gros volumes de bitume valorisé et de pétrole conventionnel synthétique, particulièrement vers l'Inde. La plus courte distance entre Edmonton et la côte Ouest de l'Inde, où sont situés les plus grandes raffineries, c'est par Canso et le canal de Suez.

Je pense qu'il y a moyen d'atteindre non seulement la sécurité énergétique, mais de créer également de nouvelles industries dans l'Est du Canada, si seulement nous pouvions prolonger l'oléoduc Énergie Est et construire une deuxième ligne.

• (1045)

Le président: Merci, madame Duncan.

Je voudrais demander au comité ce qu'il souhaite faire au sujet des trois témoins qui ont demandé à comparaître.

Je souhaiterais maintenant clore la réunion en remerciant les témoins d'être venus.

Merci donc à nos témoins d'aujourd'hui: Jayson Myers, président et chef de la direction, Manufacturiers et Exportateurs du Canada; de l'Institut canadien des engrais, Roger Larson, président, et Emily Pearce, directrice, Relations gouvernementales; de l'Association canadienne des producteurs pétroliers, Janet Annesley, vice-présidente; par vidéoconférence, de Vancouver, Robyn Allan, économiste; et par vidéoconférence, de Calgary, Michael Priaro, ingénieur.

Je vous remercie tous énormément de votre contribution. L'information que vous nous avez fournie nous sera utile dans le cadre de notre étude. Merci infiniment.

Monsieur Calkins, vous aviez quelque chose à ajouter?

M. Blaine Calkins: Monsieur le président, vous nous avez demandé notre avis sur les trois témoins qui souhaitent comparaître, n'est-ce pas?

Le président: Oui. Je vous demande d'y réfléchir. Vous pourrez répondre à la prochaine réunion.

M. Blaine Calkins: Vous souhaitez en parler à la prochaine réunion seulement? D'accord.

Le président: D'accord.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>